



COMMune INFO



GASTRONOMIE

**Une recette de fête
pour aiguïser ses papilles !**

p.24-25



p.04

ÉNERGIE

En route vers la transition !

Courant novembre, la Commune a obtenu le label Cité de l'énergie. Elle se dote ainsi d'un outil de travail efficace en faveur de la durabilité.



p.10

VOIRIE

Tombe la neige...

L'hiver arrive, avec son cortège de flocons. L'équipe « voirie et routes » de la Commune se tient prête pour toute intervention de déneigement et de salage.



p.23

RENCONTRE

En exclusivité

L'interview du Père Noël, en vue de sa traditionnelle tournée dans les rues de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz le 24 décembre prochain.



**EBENISTERIE-MENUISERIE
PHILIPPE DUCRAUX**

Maîtrise fédérale

Meubles et agencements sur mesures

Rte des deux villages 29, 1806 St-Légier-La Chiésaz
Tél. 021 943 46 46 | Fax 021 943 56 56
philippeducraux@bluewin.ch | www.philippeducraux.ch

**YVES MARIDOR
PAYSAGISTES**



depuis plus de 30 ans

**BLONAY ☎ 021 943 16 17
www.maridorpaysagistes.ch**

**F I D U C I A I R E
Olivier VODOZ**

**Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession**

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24



Lunetterie de Blonay

Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



BON

Pour un examen de la vue
valeur CHF 45



Pour nous... Le client est roi!

MONNARD SA
Plâtrerie - Peinture

1809 FENIL-SUR-CORSIER
Tél. 021 922 73 03-76 - Fax 021 922 73 08
www.monnard-sa.ch



**La communication
visuelle qui n'a pas
froid aux yeux!**

**NOUVEAU
à Blonay-
St-Légier!**

Logo, identité visuelle, imprimés (flyers, brochure, affiche, ...), stratégie marketing, site internet, publicité, réseaux sociaux.

+41 (0)79 374 61 23
hello@polargraphic.ch
polargraphic.ch

POLAR
GRAPHIC



À vos papilles !

Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de se réunir entre amis ou en famille pour partager un bon repas. Peu importe que vous soyez un maître des fourneaux ou plutôt un cuisinier occasionnel, nous avons souhaité, dans ce numéro, mettre en valeur le savoir-faire culinaire de notre région. C'est ainsi que nous avons demandé à Julien Konrad-Schuler, chef de l'Auberge communale de St-Légier (15 points au Gault & Millau), de proposer une recette de fêtes, à reproduire chez soi. Ce plat, il a eu la gentillesse de le cuisiner sous les yeux de notre rédactrice et de notre photographe, lesquelles ont pu bénéficier en direct de tous les conseils utiles pour que vous, lecteurs, puissiez le refaire à l'identique chez vous (voir pages 24 et 25). Le défi est lancé !

Cette recette nous permettra assurément de faire le plein d'énergie. L'énergie, un thème qui occupera justement beaucoup les autorités communales en 2024. Cette nouvelle année sera en effet marquée par bon nombre de projets et d'investissements en faveur de la durabilité et de l'environnement. Maintenant que notre Commune a décroché la certification Cité de l'énergie, nous avons tous les outils en main pour poursuivre nos efforts en matière de transition climatique, conformément aux objectifs du canton et de la Confédération (voir article page 6 et suivantes). Je vous invite par ailleurs à lire l'interview consacrée à notre nouvelle cheffe de projets en durabilité, Andrea Krenger, engagée le 1er mai dernier, pour nous soutenir dans nos démarches et dans le développement de notre stratégie énergétique.

Vous retrouverez également dans ce numéro de fin d'année et pour la première fois, une rétrospective en images d'une sélection d'événements, relatés dans nos diverses éditions 2023, et qui ont marqué notre commune au fil des mois (cf. pages 18 et 19).

Je me joins à mes collègues de la Municipalité pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes de Fêtes de fin d'année.

Que 2024 vous apporte joie, succès et santé !

Alain Bovay, Syndic

SOMMAIRE

07 | PRÉSENTATION

Andrea Krenger, cheffe de projets durabilité

09 | BUDGET 2024

Un budget déficitaire mais supportable

13 | DÉCHETTERIES

De nouvelles directives dès janvier

14 | RÉCEPTION

Des jeunes citoyens réunis à la Maison Picson

18 | RÉTROSPECTIVE

Retour sur les points phares de l'année

22 | RETOUR EN IMAGES

Bilan positif pour le Marché de Noël

26 | ÉVÉNEMENT

Près de 180 jeunes au loto des Enfants

29 | SKI

Une nouvelle édition pour l'Erika Hess Open

35 | SOIN

Un cadre privilégié pour parler périnatalité

4 restaurants de la Commune primés par le guide Gault & Millau

Outre l'Auberge communale, trois établissements ont aussi été très bien notés par les experts gourmands du guide culinaire. « L'Auberge de la Vevy » à St-Légier - La Chiésaz et son chef David Tarnowski obtiennent la note de 15 / 20 points, le restaurant « Le 1209 » aux Pléiades et le chef Thierry Bréhonnet 13 / 20 points. Enfin, « Le Petit » St-Légier - La Chiésaz et son cuisinier Jean-Philippe Patruno intègrent pour la première fois la liste restreinte des établissements primés, avec un 14 / 20 points.

gaultmillau.ch

IMPRESSUM

Editeurs // Commune de Blonay – Saint-Légier en collaboration avec le GCAB et le GCAS

Rédaction et supervision // Marlène Nerini, mncommunication.ch

Ont collaboré à ce numéro // Gianni Ghiringhelli, Laurent Grabet, Geneviève Hagmann, Julien Richard, Laurent de Senarclens

Graphisme et mise en page // Marianne Jaquet, St-Légier, nectardesign.ch

Impression // Imprimerie Mury Blonay, mury.ch

Photo de couverture // Dominique Derisbourg

Tirage // 5'900 ex.

Publicité // pub@comm-une-info.ch

La Commune de Blonay – Saint-Légier reçoit le label Cité de l'énergie.

Une certification qui lui permet de développer une politique énergétique et climatique ambitieuse sur son territoire. Explications.

📷 Blake Production



« Avec ce nouvel outil, nous allons pouvoir travailler de manière efficace en faveur de la durabilité, avec une vision et des objectifs clairement définis, se réjouit Sarah Lisé, Municipale en charge du développement durable, de l'énergie et de l'environnement Municipale. C'est aussi une magnifique reconnaissance pour le travail accompli. » Suite à un audit réalisé en septembre passé, la Commune de Blonay – Saint-Légier a en effet obtenu, courant novembre, le label Cité de l'énergie avec la note très satisfaisante de 66,3 %.

Pour rappel, avant la fusion, seule la Commune de Blonay possédait cette certification, reçue pour la première fois en 2017 et renouvelée avec succès en 2021. « Nous pouvions exceptionnellement utiliser ce label encore jusqu'à la fin de cette année. Avec le temps, il avait montré son efficacité. Notre souhait était donc de poursuivre le processus et de l'étendre à la nouvelle commune fusionnée », ajoute l'élue.

Programme et objectifs

Un travail important a dès lors été accompli ces derniers mois par la Municipalité, en collaboration notamment avec les services concernés, la chargée de projets en durabilité, et les

membres de la Commission consultative Énergie et environnement, dans le but de passer un nouvel audit. Après avoir dressé un état des lieux complet de la commune, le groupe de travail a élaboré des possibilités d'actions pour chacun des six domaines obligatoires définis par la certification : développement, planification urbaine et régionale ; bâtiments et installations communales ; approvisionnement et dépollution ; mobilité ; organisation interne ; communication et participation.



« Sur la base de ces travaux, nous avons rédigé un programme de politique énergétique et climatique communale, doté d'une dizaine d'objectifs à réaliser aux horizons 2030, 2040 et 2050, commente Sarah Lisé. La moitié concerne le patrimoine communal. L'autre partie a trait à l'ensemble de la Commune. Tout cela, en cohérence avec la stratégie climat du Canton de Vaud et de la Confédération. »

Enjeux

L'analyse a permis de mettre en évidence plusieurs enjeux principaux à court et à moyen terme. Parmi les plus impactants : réduire la consommation de chaleur et d'électricité utilisée sur la Commune - sur les 3'390 bâtiments chauffés que compte Blonay – Saint-Légier, trois quarts d'entre eux nécessiteraient une rénovation (estimation faite par le canton) - mais aussi rendre l'énergie consommée plus propre (voir tableau ci-contre). Pour réduire la part d'énergie fossile à 30 % d'ici

Blonay – Saint-Légier énergiquement engagé!

à 2040 sur l'ensemble du territoire communal, c'est ainsi que 95 chaudières fossiles par an devraient être remplacées, le gaz et le mazout représentant actuellement environ 80 % des sources de chaleur consommées sur notre commune. Les lignes directrices sont revues tous les quatre ans. L'objectif est également d'atteindre la neutralité carbone en 2050, un résultat possible si un maximum d'énergie

renouvelable et locale est créé, sans compter le gain en termes d'autonomie pour la Commune.

Préavis déposés l'an prochain

Pour atteindre ces objectifs, la Commune s'est dotée d'un plan d'actions pour les quatre prochaines années. « Maintenant que nous avons

de la télégestion dans l'éclairage public pour optimiser son utilisation.

La Commune souhaite faire figure d'exemple, raison pour laquelle elle s'est fixée des objectifs ambitieux en lien avec ses bâtiments et infrastructures publiques. À noter que le canton s'apprête à soutenir davantage les communes et leur population, avec le

développement d'un nouveau plan climat, lequel devrait entrer en vigueur courant 2024.



Les principaux objectifs "énergie" de la Commune :

Patrimoine communal

Objectifs

Réduire notre consommation d'énergie - comment ?

Plan d'assainissement des bâtiments communaux

Remplacement des éclairages par du LED

Mesures d'optimisation de la consommation

Télégestion et LED pour l'éclairage public

Rendre notre énergie plus propre - comment ?

Contrats 100 % énergie renouvelable avec les fournisseurs d'électricité

Remplacement des chaudières fossiles par d'autres solutions de chauffage

Installation de panneaux photovoltaïques

obtenu la certification, nous pouvons aller de l'avant. » Si certaines mesures ont d'ores et déjà été amorcées, à l'image du plan directeur communal des énergies – lequel définit les énergies à prioriser sur la commune – d'autres sont en discussion et feront l'objet de préavis l'an prochain. On relèvera ainsi la réalisation d'un plan d'assainissement du parc immobilier communal (édifices scolaires Bahyse II et III par exemple), la création d'un fonds « énergie et développement durable » qui permettra d'octroyer des subventions communales à l'intention de la population, l'installation d'éclairage LED (ampoules, néons...) dans tous les bâtiments communaux en remplacement des installations existantes, ou encore la mise en place

Territoire communal

Objectifs

Réduire notre consommation d'énergie - comment ?

Mesures d'encouragement :

→ à l'assainissement des bâtiments par les propriétaires

→ au changement des modes de transport traditionnels par la mobilité douce et électrique.

Rendre notre énergie plus propre - comment ?

Mesures d'encouragement :

→ au remplacement des chaudières fossiles pour des chauffages utilisant de l'énergie renouvelable

→ au remplacement des chaudières à électricité directe pour des chauffages utilisant de l'énergie renouvelable

→ à la conclusion de contrats 100 % énergie renouvelable auprès des fournisseurs d'électricité

→ à l'installation de panneaux photovoltaïques

Label Cité de l'énergie : rappel

Le label Cité de l'énergie est attribué à une ville ou une commune qui a fait des efforts supérieurs à la moyenne dans le domaine de sa politique communale en matière d'énergie et de climat, en fonction de ses possibilités d'actions. Le label « Cité de l'énergie » s'obtient dès lors que plus de 50 % des mesures sont réalisées. La distinction GOLD est obtenue dès 75 %.

Un nouvel audit a lieu tous les quatre ans afin de confirmer la qualité et l'engagement continu de la commune. À ce jour (mai 2023), la Suisse compte 450 Cités de l'énergie, dont 89 détiennent le label Gold. La première ville à l'avoir obtenu est la ville de Schaffhouse en 1991. Le label s'exporte bien. Il est présent dans 11 pays et 1'400 villes sous le nom de European Energy Award. Plus d'infos sur : energiestadt.ch.

En matière d'énergie, chaque geste compte !

Avec l'augmentation actuelle des coûts de l'énergie, la recherche d'une plus grande autonomie en termes d'approvisionnement énergétique pour notre pays, mais aussi l'objectif de réduire notre impact sur l'environnement, le contexte actuel nous donne de bonnes raisons pour faire des économies ! Voici quelques rappels des bons gestes.

Comment économiser l'électricité :

- Éteindre les appareils électriques non utilisés
- Choisir des appareils électriques avec une étiquette énergétique la plus favorable possible
- Sécher le linge à l'air libre
- Utilisez des programmes de lavage économique (sans pré-lavage et basse température) pour la vaisselle et le linge !
- Remplacez vos anciennes ampoules par des LED
- Cuisinez avec un couvercle, évitez le préchauffage du four

Comment économiser l'énergie pour se chauffer : 1 degré en moins, c'est 6 % à 10 % d'économie !

- Réduire la température dans les pièces et habillez-vous chaudement !
- Purgez les radiateurs et ne rien mettre devant ou sur les radiateurs
- Pour les propriétaires, contrôlez le réglage de vos installations de chauffage !

Comment économiser l'eau chaude :

- Favoriser les douches de courte durée
- Utiliser une bouilloire pour chauffer l'eau
- Installer une robinetterie économique
- Entretenez votre système pour l'eau chaude, le calcaire augmente la consommation d'énergie !

Passer aux énergies renouvelables pour mon chauffage et mon eau chaude :

- Je m'inscris à l'événement d'information organisé par la Commune le lundi 5 février 2024
- Je prends rendez-vous gratuitement avec un conseiller sur le site chauffezrenouvelable.ch

N'hésitez pas à nous rejoindre !

La Commune vous invite à une soirée d'informations sur le label « Cité de l'énergie » et sur la rénovation des bâtiments, dont voici le programme :





SOIRÉE D'INFO

CITÉ ENERGIE ET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

La Commune de Blonay - Saint-Légier a le plaisir de vous convier à la remise officielle du Label « Cité de l'énergie » qui aura lieu :

LE 5 FÉVRIER 2024, 19H30, GRANDE SALLE DE ST-LÉGIER

La soirée se poursuivra par une présentation sur la rénovation énergétique des bâtiments, proposée par la SIA Vaud (société suisse des ingénieurs et des architectes).

Pour y participer, inscrivez-vous jusqu'au 25 janvier 2024 via le QR Code ou directement en vous rendant sur notre site internet à la page www.blonay-saint-legier.ch/energie.

19:30	REMISE OFFICIELLE DU LABEL CITÉ ENERGIE	21:00	QUESTIONS RÉPONSES
20:00	PRÉSENTATION SIA SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET L'OPTIMISATION DE L'HABITAT :	21:30	APÉRITIF
	<ul style="list-style-type: none"> • ISOLATION D'UN BÂTIMENT • SOLUTIONS POUR LA PRODUCTION DE CHALEUR • INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES • MARCHÉ À SUIVRE POUR LES PROPRIÉTAIRES 	22:00	FIN



COMMUNE de
Blonay - Saint-Légier

« De l'énergie à revendre »

Habitante et native de La Tour-de-Peilz, Andrea Krenger a été engagée comme cheffe de projets en durabilité le 1^{er} mai dernier. Un travail qu'elle occupe aujourd'hui à 70 %. Interview express.

📍 Pascal Pernet



Andrea Krenger, quelques mots quant à votre parcours ?

Après des études à la HEIG, j'ai débuté ma carrière comme économiste d'entreprise. J'ai œuvré durant plusieurs années au sein d'une grande entreprise, plus précisément dans l'audit industriel. Puis, je me suis tournée vers le domaine fiduciaire, où j'ai effectué de la comptabilité et du conseil en qualité de responsable de mandats. Il y a deux ans, j'ai commencé une formation de Conseillère en environnement auprès du Sanu à Lausanne, en parallèle à mon travail. Un diplôme que j'ai obtenu fin 2022. C'est comme cela que j'ai eu l'opportunité, par la suite, de venir travailler à la Commune de Blonay – Saint-Légier en tant que cheffe de projets en durabilité.

Pourquoi ce virage à 180 % ?

Si à la fin de ma scolarité, je me suis dirigée vers le milieu de la finance, c'est peut-être avant tout par commodité. J'ai beaucoup de facilité avec les chiffres. Malgré cela, j'ai toujours eu un intérêt très marqué pour la nature et les animaux. Je suis très sensible aux changements climatiques et aux

conséquences qui en découlent. Au fur et à mesure de mon parcours professionnel, j'ai ressenti le besoin de me rapprocher de mes valeurs. Raison pour laquelle j'ai débuté cette nouvelle formation.

« J'avais envie de me rapprocher de mes valeurs »

Comment se sont passés les débuts à la commune ?

Cela s'est très bien passé. Je suis vraiment heureuse d'avoir intégré cette nouvelle équipe. Je suis arrivée à un moment charnière, marqué par les démarches en lien avec l'obtention du label Cité de l'énergie. Il y a eu beaucoup de choses à mettre en place. Autant dire que j'ai directement été mise dans le bain (sourire). Les communes jouent un rôle central dans l'application de la stratégie énergétique et climatique de la Suisse et dans l'accompagnement des citoyennes et citoyens tout au long de la réalisation de ces différents défis. C'est très motivant.

Quelles sont donc vos tâches aujourd'hui ?

Aujourd'hui, mon travail consiste à développer et appliquer les mesures qui ont été définies dans le cadre de la nouvelle certification et de la stratégie politique énergétique et climatique communale et de m'assurer de leur suivi. Une autre partie de mon cahier des charges porte sur la gestion de projets en lien avec le développement durable de la Commune. Je suis également présente pour offrir un soutien à la population et aux différents acteurs de Blonay – Saint-Légier pour les questions en lien avec la durabilité et l'environnement.

Vos passions en dehors du travail ?

J'adore les randonnées, me promener dans la nature et j'aime aussi la danse. De manière générale, je suis quelqu'un d'assez actif. Travailler dans le secteur de l'énergie, finalement, c'est quelque chose qui me correspond bien.



LES CLÉS POUR VOUS LIBÉRER DU TEMPS

www.katiaconti.ch

LIBÉREZ-VOUS DU TEMPS !

Déleguez vos démarches administratives, comptables, recrutements, soutien dans l'organisation d'événements, sans les contraintes d'un engagement d'un(e) collaborateur(trice).

Katia Conti - 1807 Blonay - 078 619 49 19



GRISONI
CARRELAGES VEVEY
MAÎTRISES FÉDÉRALES

Case postale 475 - 1800 Vevey
021 922 89 39
carrelages@grisonicarrelages.ch
La Veyre d'en Haut B12 - 1806 St-Légier

CUISINE SERVICES



matériel pour cuisines professionnelles
vente et service après-vente

021 943 03 49 www.cuisine-services.ch 1806 St-Légier

Garage
de **St-Légier**

Votre spécialiste toutes marques !
Services, réparations,
Vente véhicules neufs et d'occasion.

Route Industrielle 12
Z.I Rio Gredon - 1806 St-Légier
T. 021 943 57 64 - info@garage-st-legier.ch

www.garage-st-legier.ch



DS AUTOMOBILES
Spirit of Avant-Garde

NOUVELLE DS 7

L'ART DE VOYAGER



5 ANS
DS SUISSE PREMIUM
SERVICE & GARANTIE

DSautomobiles.ch

GARANTIE 5 ANS/100'000 KM (AU PREMIER TERME ECHU) OFFERTE.

Garage du MONT
GPèlerin
SA ESPRIT DE FAMILLE DEPUIS 1971

Garage du Mont-Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier - La Chiésaz
Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.ch

depuis 1894



RIEDER FLEURS

créateurs d'émotion · s

www.rieder-fleurs.ch
route du village 26, Blonay

Société Coopérative de
Laiterie de La Chiésaz

CASIERS À LOUER

Congélateur collectif de La Chiésaz

100 litres : Frs. 40.- /an
125 litres : Frs. 45.- /an
200 litres : Frs. 70.- /an
300 litres : Frs. 105.- /an
400 litres : Frs. 135.- /an

Rte des Deux-Villages 56, 1806 St-Légier

Pour information et réservation : Joël Roulin au 079 875 61 51

Un budget déficitaire mais supportable

Présenté fin novembre par la Municipalité, le projet de budget 2024 a été adopté à la majorité par le Conseil communal, moyennant deux amendements. Celui-ci prévoit un excédent de charges de 2'183'994 francs et une marge d'autofinancement positive, dépassant les 3.8 millions de francs.

📄 Service des finances

Pour 2024, le projet de budget (préavis 27/2023) affiche en effet des recettes de 83'374'550 francs, alors que les charges se montent à 85'558'544 francs. Au final, c'est ainsi un excédent de charges de 2'183'994 francs qui est escompté, un montant correspondant à environ 2.6 % des dépenses totales. Ce déficit est évalué comme supportable par la Municipalité, au regard notamment de la marge d'autofinancement de plus de 3.8 millions, laquelle peut être considérée comme suffisante.

Augmentation des charges intercommunales

Cette prévision budgétaire est notamment impactée par l'augmentation des charges intercommunales, dont celles relatives à l'ASR (Association Sécurité Riviera) suite à la fusion, bien qu'une procédure soit en cours. Les obligations liées à la péréquation financière, ainsi que les coûts croissants de la Fondation de la petite enfance du réseau Blonay – St-Légier, dus à l'extension des services d'accueil pré et parascolaire, pèsent également

dans le budget. On note, dès lors, une hausse de 21.19 % pour l'ensemble de ces charges, qui passent de 15.3 à 18.6 millions de francs.

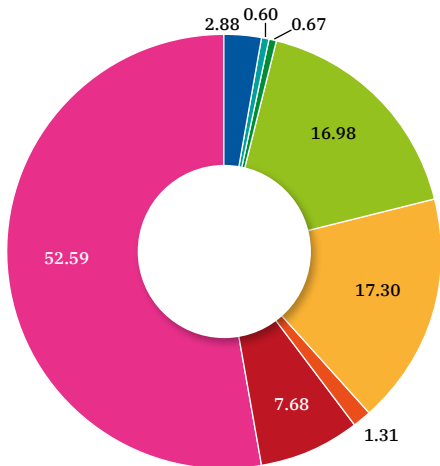
Une augmentation significative des coûts en lien avec les honoraires et les démarches participatives relatives aux Plans d'affectation du centre et hors centre est elle aussi prévue. Des ressources financières seront par ailleurs allouées au Service des finances pour le SCI (Système de Contrôle Interne), de même que pour le lancement des nouvelles directives comptables vaudoises (MCH2).

Des investissements pour la transition énergétique et la mobilité

Les enjeux écologiques constituent une priorité du programme de législature. C'est pourquoi, plusieurs projets sont portés au plan des investissements et feront l'objet de préavis. À partir de 2024 et jusqu'en 2040, il est ainsi prévu d'allouer annuellement 100'000 francs pour l'installation de panneaux solaires. Un préavis de 600'000 francs permettra également l'an prochain de doter tous les points lumineux de la Commune d'ampoules LED.

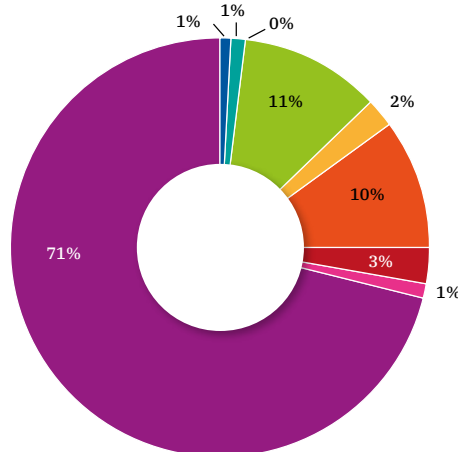
Le programme visant à exploiter de nouvelles ressources en eau potable se poursuivra en 2024. 2 millions de francs sont prévus pour la réalisation de puits et de forages. 1 million de francs a aussi été porté au budget pour la construction d'un nouveau tronçon de conduite entre Prantin et les Allamands. Un dernier mot enfin quant au taux d'imposition. Ce dernier est maintenu à 68.5 % (moyenne cantonale 67.56 %), jusqu'à la fin de la législature.

Charges par nature



- Autorités et personnel
- Biens, services, marchandises
- Intérêts passifs
- Amortissements
- Rembours., participations collectivités
- Aides et subventions
- Attr. fonds et financements spéciaux
- Imputations internes

Revenus par nature



- Impôts
- Patentes, concessions
- Revenus du patrimoine
- Taxes, émoluments, produits ventes
- Part. à des recettes cantonales
- Part. & remb. collectivités publiques
- Part. & subventions de tiers
- Prélèvements sur fonds de réserve
- Imputations internes

Des comptes 2023 proches de l'équilibre

Les comptes 2023 devraient se clôturer avec un solde positif, ou tout du moins atteindre l'objectif budgétaire en termes de recettes fiscales. Et cela, malgré les prévisions initiales du préavis municipal, lequel annonçait un déficit d'environ 800'000 francs.

À vos agendas !

La Municipalité de Blonay – Saint-Légier perpétue la tradition en organisant une manifestation en l'honneur des prestations sportives ou culturelles des habitants et des sociétés de notre commune. La prochaine édition de cette manifestation aura lieu le mercredi 13 mars 2024 à 19h30.

À pied d'œuvre pour la sécurité des usagers

Pendant la saison hivernale, l'équipe « voirie et routes » de la Commune se tient prête pour toute intervention de déneigement et de salage. Une surveillance quotidienne, qui repose sur une organisation bien rodée.

📍 Service de la voirie



Les véhicules de la voirie font double emploi : fauchage en été, déneigement et salage en hiver. Ce nouveau tracteur, actuellement équipé d'une lame de 3,20 mètres pour chasser la neige, sera utilisé pour faucher les talus pendant la belle saison.



La tournée de déneigement suit un ordre précis : d'abord les axes principaux desservis par les transports publics, puis les routes de quartiers et enfin les routes secondaires.

Le service de piquet hivernal est en place du 1^{er} novembre au 30 mars. Chaque nuit, un collaborateur du secteur « voirie et routes » a pour mission d'inspecter l'état des voies de circulation et de déclencher le plan d'intervention en cas de neige. « L'installation d'une caméra infrarouge et d'un thermomètre au parking des Pléiades nous facilite la tâche. Nous pouvons évaluer la situation à distance », note Didier Bachelard, chef du secteur. Selon l'importance des précipitations, les machines sortent dès 3 ou 4 heures du matin pour entamer leur tournée dans un ordre précis : d'abord les axes communaux desservis par les transports publics, puis les routes de quartiers, les places des villages, les trottoirs et les écoles. Les routes secondaires sont déneigées lorsque les précipitations cessent. Et les nombreux escaliers publics situés sur le territoire communal sont déblayés par les collaborateurs du service, à la pelle.

En cas de fortes chutes de neige, les véhicules équipés de lames repartent pour un deuxième tour : camions et utilitaires pour les routes, petits tracteurs pour les trottoirs. Il faut compter environ deux heures entre le premier et le deuxième passage. Si tout se déroule bien et que la neige cesse en fin de nuit, les routes sont déblayées à partir de 7 heures. Certains secteurs nécessitent une attention particulière, comme le parking des Pléiades, qui est fraisé régulièrement en saison afin de pouvoir accueillir les véhicules des skieurs et randonneurs.

Amas de neige : ce que dit la loi

Didier Bachelard et son équipe doivent régulièrement rappeler aux habitants qu'il est interdit de repousser les amas de neige sur la voie publique. « La présence de ces tas sur les trottoirs gêne le passage des piétons et des poussettes », commente le chef de secteur. Selon la Loi sur les routes, les

propriétaires sont tenus d'accepter la neige rejetée chez eux, et la Commune n'a pas à enlever les « toules » accumulées devant les entrées et places de parc privées.

Quid des routes cantonales et des routes privées ?

La répartition du déneigement entre services étatiques et communaux a ses particularités. Ainsi, les routes cantonales en traversée de localités sont déneigées par la Commune ou par les services du Canton contre facturation, alors que les autres portions de routes cantonales sont entièrement à la charge de l'État. En revanche, les trottoirs hors localités font désormais partie du cahier des charges communal. Sur le territoire de Blonay – Saint-Légier, depuis le début de l'année 2022, les nouveaux chemins et places privés ne sont plus déneigés par les services communaux. Les propriétaires peuvent faire appel à des entreprises privées, telles que des paysagistes, pour les déneiger.

« Certains secteurs nécessitent une attention particulière comme le Parking des Pléiades. »

L'art du salage

Les effets du gel occupent également l'équipe de la voirie. La gestion du salage n'est pas une mince affaire. Elle demande une observation attentive des conditions météorologiques, de l'état de la route, ainsi que d'un certain « feeling ». En près de trente ans d'expérience, Didier Bachelard a acquis un savoir-faire précieux en la matière. « Il faut saler au bon moment et avec le bon dosage. Le plus important, c'est de s'assurer que la route ait séché avant le prochain coup de gel. » Le sel des salines suisses est contenu dans deux silos équipés d'une sonde électronique, ce qui permet de suivre l'évolution du stock.

Face à la neige ou au gel, Didier Bachelard et ses collaborateurs œuvrent pour la sécurité des usagers. « Mais les risques d'accident augmentent lorsque le trafic est dense et que des véhicules circulent sans pneus d'hiver. » C'est pourquoi le chef de secteur recommande à ses concitoyens de s'équiper correctement pour la saison hivernale.

Quelques chiffres...

100 kilomètres de routes communales à déneiger
200 tonnes de sel en moyenne par hiver
21 personnes de la voirie affectées au déneigement
11 véhicules de la voirie engagés



alban monnet maître charpentier - administrateur M+F

am charpente sa

cp127 - 1807 Blonay - ZI Fenil a - 1804 Corsier-sur-Vevey
tél.: 021 921 63 96 - fax: 021 921 63 16

Jardinier paysagiste



SEBASTIEN MOSIMANN

histoire d'un jardin

Saint-Légier 079 779 31 77

kalin Maîtrise fédérale
ÉLECTRICITÉ

- * Installation électrique
- * Dépannage
- * Téléphonie
- * Installation photovoltaïque
- * Câblage informatique

Route des Deux-Villages 65 - 1806 St-Légier
021 943 72 00 - info@kalinelectricite.ch

STÖCKLI
THE SWISS SKI

SUCCESSALE STÖCKLI ST-LÉGIER
Route Industrielle 11, 1806 St-Légier
vevey@stoekli.ch | 021 943 66 00

AMSTEIN
BOISSONS SHOPPING

www.amstein.ch

+ 4'000 BOISSONS

Bières - Vins - Spiritueux
Eaux minérales - Jus de Fruits

LUNDI - JEUDI : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 18h30
VENDREDI : 8h30 - 18h30 | SAMEDI : 9h00 - 17h00

MAGASIN DE ST-LÉGIER

Chemin de la Veyre d'en Haut B2 | 1806 Saint-Légier | info@amstein.ch | +41 21 943 51 81

Pianos
Riviera



Julien Vernaz

Facteur de Pianos

Accordage - Réparation - Vente
Expertise & conseil



www.pianos-riviera.ch
pianosriviera@gmail.com

+41 (0)78 837 97 97



SOCIÉTÉ FÉMININE
DE GYMNASTIQUE
SAINT-LÉGIER

Votre enfant souhaite s'amuser
et bouger ?
Vous avez envie de partager un
moment privilégié avec lui ?

Alors n'hésitez pas
et rejoignez la SFG St-Légier

Gymnastique parent-enfant
2½ à 4 ans

Jeudi de 9h20 à 10h20

Coralie Schopfer 079 751 63 05



LE SAINT
FITNESS STUDIO
AU COEUR DE SAINT-LÉGIER

**TRAINING MADE
FOR YOU**

YOGA
BARRE
SPINNING
MAT PILATES
KANGOO JUMPS
& MUCH MORE

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

**ENTRAÎNEMENTS
PERSONNALISÉS**

**AUCUN
ABONNEMENT
REQUIS !**

**SMALL GROUP
TRAINING**

**PERSONAL
TRAINING
& PRIVATE
CLASSES**

**WORKSHOPS
& BOOTCAMP**

le saint.ch



@LE_SAIN_T_FITNESS
INFO@LESAIN_T.CH
078 248 59 08

Chemin du Plan Bourdin 4A, 1806 Saint-Légier-La Chiésaz

Des changements en 2024

Nouvelle directive, nouvelles habitudes. Dès le 1^{er} janvier, les déchets encombrants d'un volume de moins de 5 litres ne seront plus admis en déchetterie. De plus, les déchets verts et les matériaux inertes ne seront acceptés qu'en quantités limitées.

📍 Espaces publics

Les habitants de Blonay – Saint-Légier ont récemment reçu dans leur boîte aux lettres un guide de gestion des déchets, rappelant ce qui est autorisé et interdit. Cette information découle d'une nouvelle directive, qui uniformise les pratiques sur l'ensemble de la Commune. « Avant la fusion, il existait un règlement intercommunal, appliqué différemment à Blonay et à St-Légier - La Chiésaz. Nous avons jusqu'au 31 décembre 2023 pour adopter une directive unique », explique Jean-Marc Nicolet, Municipal des espaces publics.

Il appartient en effet à la Municipalité d'édicter les prescriptions en matière de ramassage, de traitement et d'élimination des déchets. C'est aussi à elle de fixer les conditions d'accessibilité aux deux déchetteries (La Baye et Chapon). La directive communale poursuit plusieurs objectifs, dont la préservation de l'environnement, les économies de coûts et d'énergie, la réduction de la quantité de déchets et une gestion citoyenne responsable.

Déchets encombrants : la limite des 5 litres

Pour les particuliers, le principal changement concerne les déchets dits « encombrants ». Les flacons, emballages et autres déchets d'un volume inférieur à 5 litres ne seront plus admis dans la benne des encombrants en déchetterie. Ils devront être soit ramenés au point de vente, soit jetés dans un sac taxé. En cas de doute, les responsables renseignent les usagers sur place. « Nous allons affecter un poste supplémentaire par site au début de l'année, afin de mieux encadrer le tri. Les sacs opaques seront interdits, afin de pouvoir contrôler ce qui est déposé dans la benne des encombrants », annonce Pierre Estoppey, chef de service des espaces publics.

Déchets verts en dépôt privé

Pour les entreprises, de nouvelles restrictions entrent en vigueur afin d'éviter de surcharger les déchetteries, conçues avant tout pour les besoins usuels des ménages. Ainsi, les paysagistes ne pourront plus apporter des déchets verts en grandes quantités.



Seuls les déchets dont le volume est supérieur à 5 litres pourront être jetés dans la benne des encombrants.

Les particuliers qui les mandatent devront les accompagner à la déchetterie en personne, munis de leur carte d'accès, pour justifier le dépôt à leur nom. Ceci, pour éviter un fâcheux tourisme des déchets verts issus d'autres communes voisines plus restrictives.

Déchets d'entreprises refusés

La quantité de déchets inertes sera limitée à deux bidons maximum par jour. « Les contribuables n'ont pas à payer pour l'évacuation d'une grande masse de déchets non valorisables liés à des travaux de transformation ou de démolition », argumente Pierre Estoppey. Désormais, les déchets produits par les entreprises et les institutions devront prendre le chemin des centres dévolus aux matériaux de chantiers (Carrières d'Arvel à Villeneuve), aux déchets verts (Satom à Villeneuve) et aux déchets industriels (Satom à Monthey).

« Les déchetteries communales ne sont pas extensibles et génèrent un important trafic routier. Ces mesures permettront de les décharger tout en

diminuant les coûts et les nuisances », résume Jean-Marc Nicolet. En raison de la fréquentation intensive des centres de tri, les usagers n'ont pas la possibilité de changer de secteur : les habitants de Blonay resteront rattachés à la déchetterie de La Baye et ceux de St-Légier - La Chiésaz au site du Chapon. Rappelons que la Commune compte 20 écopoints, dont 10 dans chaque secteur, dans lesquels de nombreuses matières valorisables peuvent être triées et jetées : verre, papier et carton, PET, déchets alimentaires (GastroVert), vêtements, aluminium, fer blanc.

→ La Directive communale relative à la gestion des déchets 2024 est disponible sur le site internet :

blonay-saint-legier.ch/dechets

→ En cas de questions, vous pouvez écrire à l'adresse :

gestiondechets@bstl.ch

Une cinquantaine de nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens à la Maison Picson

C'est une réception nouvelle formule qui a eu lieu le lundi 13 novembre dernier à la Maison Picson à Blonay.

📍 Laurent de Senarclens



L'occasion pour les jeunes de faire connaissance avec les autorités communales.

Les jeunes de la Commune qui fêtaient cette année leurs 18 ans ont en effet été invités à se rendre à La Maison Picson à Blonay, où les attendaient notamment les autorités communales. Une partie officielle, suivie du témoignage de la championne du monde de ski Erika Reymond-Hess, laquelle en a profité pour leur glisser un message au travers de son partage d'expérience : « J'avais envie de leur dire d'essayer de trouver leur voie, d'avoir la passion pour ce que l'on fait, et lorsque c'est le cas, de se fixer des objectifs et de travailler dur pour les atteindre. » Une cinquantaine de jeunes ont répondu présent à l'événement, lequel s'est clôturé par un apéritif.



Atteignez vos objectifs avec
COACHINGPROGRESSION



Personal Trainer
Conseils en nutrition
Posturologie

Studio de coaching - Sylvie Hennet Waeber
076 335 02 72 - Rte Hauteville 2 - 1806 St-Légier
coachingprogression@gmail.com - www.coachingprogression.ch



ROBERT ULDRY
SANITAIRE / CHAUFFAGE
ROUTE DE TERCIER 29 C
1807 BLONAY
T.021 943 26 66
WWW.ROBERTULDRY.CH
INFO@ROBERTULDRY.CH

L'occasion d'interroger certains des participants sur leurs motivations à prendre part à cette soirée et sur ce que signifiait pour eux le fait de devenir citoyen et d'entrer dans le corps électoral.



Valentin et Joachim

V : « C'est l'occasion de retrouver des gens que l'on connaît. Cette soirée, cela marque aussi cette transition avec l'âge adulte. Si je ne suis pas vraiment intéressé par la politique, j'avais envie de connaître la Municipalité et voir comment elle fonctionnait. »

J : « J'étais moi aussi intéressé à connaître les autorités communales. 18 ans, c'est un âge important, où il y a beaucoup de nouveautés dont le droit de vote. J'ai la nationalité mexicaine et je vote pour mon pays. Je trouve que c'est très important de pouvoir le faire et prendre parti pour l'avenir de sa commune ou de la Suisse. Aujourd'hui, je ne peux voter qu'au niveau communal, mais j'ai fait une demande pour obtenir la nationalité suisse. »



Joël et Chiara

J : « J'ai fait toute ma scolarité obligatoire ici sur la Commune. J'ai aussi fréquenté la Maison Picson quand j'étais plus jeune. Si je suis venu, c'est avant tout pour revoir les personnes avec qui j'étais au collège. »

C : « Être citoyen, c'est pouvoir faire usage de ses droits politiques. Je trouve ça très important. En tant que jeune, on a des choses à dire et notre avis à défendre. C'est primordial de s'exprimer en votant. Je suis moi-même beaucoup investie en politique puisque j'ai eu l'occasion de me présenter sur une liste pour les élections au Conseil national. »



Candice et Rosio

C : « Je suis venue car je trouvais important d'assumer mes responsabilités. Être citoyen, je ne pense pas qu'on se rende compte de ce que cela veut vraiment dire quand on est étudiant. Sinon, je suis contente de pouvoir voter, quand on sait qu'il a fallu attendre 1971 pour que les femmes aient ce droit. »

R : « Cela ne fait pas longtemps que je suis sur la Commune. C'était la possibilité pour moi de rencontrer des jeunes de mon âge. »

Les photos en lien avec la réception des jeunes citoyens sont à retrouver sur le site internet communal à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/jeunes citoyens

NOUVEAU

VITALYS
INSTITUT DE BEAUTÉ

**DECouvrez LE NOUVEAU SOIN
DERMACEUTIC**

Route de Tercier 14 – 1807 Blonay - Tel : 021 943 40 70
www.institut-vitalys.com

GILBERT RICHOSZ SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

G&R

RTE DE TERCIER 27
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 889 24 87
info@richoz-electricite.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ **TELECOM**

La traversée du village de St-Légier - La Chiésaz poursuivra sa mue dès cet été

Les travaux de rénovation de la route cantonale en traversée reprendront cet été par le réaménagement du giratoire de la Chiésaz, sous réserve de l'acceptation du préavis par le Conseil communal. Celui du chemin de l'Église de La Chiésaz suivra en septembre. Explications.

📍 NectarDesign

Projetés voici plus de 10 ans et acceptés en 2020 par le Conseil communal, les travaux de réaménagement de St-Légier - La Chiésaz reprendront l'été prochain. L'objectif affiché de ce chantier, dont le coût devrait s'élever entre 8 et 10 millions de francs, est multiple. « Il s'agit de réduire le trafic, de modérer la vitesse et les nuisances sonores via l'implantation d'un revêtement phono-absorbant, de sécuriser les secteurs piétonniers et de réaménager les espaces publics adjacents mais aussi de remplacer conduites et collecteurs souterrains », résume Thierry George, Municipal en charge de l'aménagement du territoire et des travaux.

Par phases pour rester fluide

« Les secteurs A et B, soit ceux situés respectivement entre la route d'Hauteville et le chemin de Praz-Chaupart et entre ce même chemin et le giratoire de La Chiésaz ont été réalisés entre 2020 et 2022, et, afin de permettre à la population de respirer, rien n'a été fait en 2023 », rappelle de son côté Roan Vallat, chef du Service urbanisme et travaux. Mais cet été, les grandes manœuvres vont reprendre ! Ce sera au tour des secteurs C et D, soit ceux du giratoire de La Chiésaz et du chemin de l'Église, d'être reliftés en profondeur. Ces travaux, devisés à environ 2 millions de francs, se feront par phases afin de maintenir la circulation la plus fluide possible. La mise en place de déviations

de confort sera également effectuée. « Afin de minimiser les nuisances, les travaux concernant le giratoire seront d'ailleurs concentrés sur les mois de juillet et août 2024, soit durant la période de vacances scolaires », relève Roan Vallat. Ce chantier sera annoncé par les grands panneaux orange du canton, un mois avant son ouverture. Le préavis correspondant devrait quant à lui être soumis au Conseil communal en février ou mars prochain.

« Les travaux en lien avec le giratoire de La Chiésaz seront concentrés sur les mois de juillet et août pour éviter au maximum les nuisances »

Financés pour moitié par le Canton

Dès la rentrée scolaire 2024 et pendant 6 à 8 mois, ce sera au tour du secteur D, soit celui du chemin de l'Église, d'être rénové. Des pavés seront notamment posés sur la partie piétonne lui conférant ainsi plus de cachet. Grâce au système cantonal de péréquation financière, un peu plus de la moitié du coût des travaux concernant la partie routière et trottoirs prévu en 2024 sera financée par le Canton. Après cela, le mode de calcul péréquatif intercommunal va en effet changer. Resteront alors encore trois secteurs à rénover dont

certains ne le seront pas avant 2026.

La Commune de Blonay – Saint-Légier compte environ 100 km de routes et chemins. « Chaque année, la commune investit au moins 2 millions de francs dans l'entretien de son réseau routier », précise Thierry George en guise de conclusion.



Dès la rentrée scolaire 2024, ce sera au tour du chemin de l'Église d'être rénové.

sur rendez-vous

Dominique
021 943 21 46
079 268 08 09

Lydia
079 936 34 60

Ouvert le lundi

Route du Village 10
1807 Blonay

Cléopâtre
COIFFURE

Conception . Réalisation .
Entretien d'aménagements extérieurs

BALSIGER
Parcs & Jardins

Ch. Denevaz 5
1806 St. Légier-La Chiésaz

Tél. 021 944 15 48
Fax. 021 944 15 32

info@balsigersarl.ch

www.balsiger-paysagiste.ch

L'histoire d'une chapelle aujourd'hui classée monument historique

Notre nouvel archiviste communal, David Bertolini, nous propose un tour d'horizon de l'histoire et des origines de la chapelle St-Antoine à Blonay.

📁 archives communales

Peu de renseignements existent à ce jour quant à l'origine de la chapelle St-Antoine. Un document mentionne néanmoins sa fondation le 5 avril 1503 par noble Nicod de Cojonnex, seigneur de St-Martin du Chêne. S'agissait-il d'un acte de foi ou d'une question de prestige, le seigneur de Blonay ayant sa propre chapelle dans un des chœurs de l'église de La Chiésaz ? Cela reste un mystère.

En 1507, le fondateur alloue à Hubert Chastellan, chapelain de St-Antoine, quelques parcelles de vignes destinées à couvrir les frais occasionnés par les deux messes hebdomadaires qu'il souhaite. Bien que la chapelle soit privée, un privilège de 1507 atteste que la

à l'ouest de la chapelle où la famille de Blonay possède une concession.

Dès 1918, la chapelle a été mise à disposition de la communauté britannique. En 1928, en reconnaissance, M. et Mme Faucus ont fait don d'un vitrail exécuté à Londres et qui ornera la fenêtre néogothique du chœur. En 1928-1929, pour faciliter la circulation, la nef a été raccourcie et un passage pour piétons avec arcade a été aménagé sous le clocher.

Un avenir incertain

De fait, la question se posait sur l'avenir de ce sanctuaire, trop petit, mal placé et gênant la circulation. C'est pourquoi, en 1963, on propose de le déplacer,



CHAPELLE DE ST-ANTOINE
construite en 1503 par
Jean de Cojonnex qui en
a fait don aux villages
de Tercier et de Cojonnex

à l'ouest de la chapelle où la famille de Blonay possède une concession. Le 22 janvier 1968 est ainsi constituée L'Association pour une nouvelle Église à Blonay (ANEB).

La rénovation

L'emplacement prévu, qui est un peu excentré par rapport à la Commune, a fait l'objet de nombreuses discussions dans le cadre de l'ANEB et avec les membres de la succession. La famille de Blonay voyait en effet d'un mauvais œil l'établissement d'un cimetière à proximité du château. Après de difficiles pourparlers, la décision fut prise de dissoudre l'association le 26 novembre 1979 et d'aménager le bâtiment du Grand Pré en cure paroissiale. Les fonds de l'ANEB se montaient à 276'322 francs et servirent à restaurer la chapelle Saint-Antoine. Les travaux furent confiés à Marc Duperrex, architecte, avec le concours du Service des monuments historiques.

Une restauration complète est réalisée en 1980. La voûte peinte est nettoyée pour garder les boiseries originales, la galerie est supprimée et des vitraux modernes apportent l'éclairage nécessaire. Le 11 février 1981, l'édifice est classé monument historique.

Aujourd'hui, des cultes dominicaux sont célébrés dans le petit sanctuaire. Le jeudi soir a lieu la prière de la Paroisse et quelques services funèbres y sont célébrés. Un petit orgue a également été installé. Finalement, la chapelle St-Antoine est devenue un complément apprécié à l'église paroissiale de La Chiésaz.



La chapelle St-Antoine (1523) et l'ancienne poste (1917).

population de Tercier et des hameaux voisins a l'autorisation d'assister aux offices. On ignore cependant à quel moment la chapelle est passée de la propriété des Cojonnex à la Paroisse de Blonay.

Dès la réforme, le cahier des charges du pasteur indique : « Item le mercredi doit aller prescher en la chapelle de Tercier en hyver toutes les semaines depuis la Saint-Gal (le 16 octobre) jusques à Pasques. Mais en été depuis Pasques jusque à la Saint-Gal il n'est obligé d'y aller prescher que les premiers mercredi des mois ». Dès 1834, un cimetière communal a été aménagé

voire de le démolir pour agrandir le cimetière ; on parle d'un nouveau temple pour Blonay situé plus à l'est de la commune. Le pasteur Bovet s'oppose à scinder la paroisse en deux.

En 1954, un fonds est créé et, en 1966, on étudie un plan de quartier « En Bahyse » pour l'emplacement du nouveau temple. C'est à ce moment qu'un fait nouveau intervient. En effet, Bertha Bonjour, qui avait exploité un tea-room au Grand Pré, lègue par testament une partie de sa propriété à la Commune, avec le vœu de faire construire une nouvelle église, ainsi qu'un logement pour le pasteur et un

2023 dans le rétroviseur !

Avant de refermer cette année 2023, on jette un coup d'œil dans le rétroviseur avec une sélection des événements qui ont marqué les éditions de notre journal au fil des mois.



JANVIER

Une rencontre pas comme les autres

Les élèves de 6P de la classe de Sabine Bays et Valériane Tinguely au Collège de La Chiésaz ont eu la chance de rencontrer le président de la Confédération Ignazio Cassis, à Berne, le 14 décembre 2022. Une invitation reçue pour les remercier de leur travail dans la vente nationale d'insignes pour l'association Swissaid. La classe de St-Légier-La Chiésaz et une autre classe dans le canton d'Uri, ont été sélectionnées parmi 600 autres.

MAI

Une pose spectaculaire !

Dans la nuit du 2 au 3 mai dernier, une passerelle piétonne en acier a été posée à la halte « Château d'Hauteville » de la ligne MVR. L'ouvrage, qui enjambe la route de Saint-Légier, offre désormais un accès facilité aux quartiers du Genévrier, de la Bergerie et de Milavy. Il permet aux piétons et cyclistes de rejoindre en toute sécurité les quais du train.



Lifting réussi pour l'annexe de l'Auberge communale de St-Légier - La Chiésaz

Le 10 mai dernier a en effet marqué la fin des travaux liés au gros œuvre. Le chantier visait à assainir l'ancienne grange, propriété de la Commune, laquelle se trouvait dans un état de dégradation avancée.



Un Sentier de l'Ermite tout beau tout neuf

Alors qu'il comptait une vingtaine d'années à son compte, le parcours didactique situé sur les hauts de Blonay a subi une cure de jouvence. Et cela, pour le plus grand bonheur des personnes présentes à l'inauguration officielle les 6 et 7 mai derniers.



On bouge sur la commune !

Blonay – Saint-Légier a pris part au défi du « duel intercommunal » suisse. bouge durant tout le mois de mai. Une démarche initiée par les autorités communales qui ont coordonné les différentes activités organisées par les sociétés locales et autres instances. Au total, 394'104 minutes de mouvement ont été effectuées, permettant à la Commune de se hisser au 10^e rang de sa catégorie (villes de 10'000 habitants et plus). Une nouvelle participation est prévue en 2024 !

AOÛT

Un château devenu campus universitaire

L'événement était attendu depuis plusieurs mois. L'Université Pepperdine a accueilli ses premiers étudiants à la fin août sur le site du Château d'Hauteville à St-Légier - La Chièraz. L'inauguration officielle de l'édifice a eu lieu, quant à elle, le 6 juillet, suivie des Journées portes ouvertes quelques jours plus tard. Une occasion unique de découvrir toitures, fenêtres, façades, boiseries, cheminées et décors intérieurs méticuleusement restaurés.



Archives communales

Après avoir travaillé durant plus de 20 ans comme archiviste communal, Gianni Ghiringhelli a décidé de prendre une retraite bien méritée. Le flambeau a été remis à David Bertolini, entré en fonction le 14 août dernier, avec un pourcentage à hauteur de 50 %, afin de mieux répondre à la charge de travail.



Le théâtre de rue à l'honneur !

La première édition du « 2en1 festival » a refermé ses portes sur un bilan très positif les 9 et 10 septembre derniers. Quatre spectacles de rue, joués par des compagnies locales, ont été présentés à la population, tant du côté de Blonay que de St-Légier - La Chièraz. Les organisateurs planchent d'ores et déjà sur une seconde mouture, laquelle aura lieu les 7 et 8 septembre 2024.



Hommage à Jean-Pierre Huser

Le 17 août, le célèbre chanteur et peintre originaire de St-Légier - La Chièraz, quittait une dernière fois la scène à l'âge de 85 ans. Jean-Pierre Huser s'est éteint à proximité de son atelier, situé dans la forêt des hauts du Mont-Pèlerin, laissant derrière lui de nombreuses œuvres et projets.



SEPTEMBRE

La Municipalité prend acte

Le 24 septembre dernier, les citoyennes et citoyens de la Commune ont refusé très nettement le Plan d'affectation « En Praz Grisoud » et le règlement qui lui était associé. Accompagné par la Municipalité, ce plan d'affectation prévoyait la réalisation de 70 logements dans huit bâtiments, sur une parcelle de 18'000 m², propriété de la multinationale Nestlé.



NOVEMBRE

L'ancienne clinique de Mottex adaptée en foyer pour migrants

Une centaine de migrants de l'EVAM ont pris place le 22 novembre dernier dans l'ancienne clinique de gériatrie et de réhabilitation de Mottex, à Blonay. Pour rappel, cette dernière avait été rachetée en 2021 par le groupe Orllati, dans le cadre de la réorganisation des structures de soins de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Un atelier rempli de souvenirs

Pendant plus de 35 ans, André Dumauthioz a œuvré comme ferblantier-couvreur. Au début des années 90, il a repris l'atelier de son beau-père créé dans les années 30 au numéro 10 de la route de Tercier à Blonay. Des lieux qui n'ont pas bougé d'un iota et qui racontent son parcours et son métier.

📍 Sandra Culand



Le temps est pluvieux en ce mardi matin du mois de novembre, un temps à ne pas mettre le nez dehors. La pluie, ou plutôt son écoulement, a pourtant constitué le fonds de commerce d'André Dumauthioz, lui qui a embrassé la formation de ferblantier-couvreur au milieu des années 60. « Notre travail consistait notamment à créer des cheneaux et des conduits métalliques pour l'évacuation des eaux de pluie du toit ou pour les cheminées. »

Le Blonaysan d'adoption (il est né à La Tour-de-Peilz à la fin des années 30), nous montre comment les machines qui trônent encore dans l'atelier fonctionnent. Il passe en revue les plieuses, les étaux et les innombrables marteaux. Dans le fond de l'atelier, la forge et son foyer, les différentes enclumes évoquent le souvenir de l'activité d'un forgeron lorsque la maison fut construite en 1884.



André Dumauthioz a repris l'atelier de son beau-père (en photo), dans les années 30.



La ferblanterie après la mécanique

Après sa scolarité obligatoire, le jeune André se lance dans une formation de mécanicien. Il obtient son CFC au milieu des années 50. À la fin de la décennie, il saisit l'opportunité d'aller exercer sa profession à Bâle, pour la maison mère de l'entreprise veveysanne « Integra ». Pendant 18 mois, il habite Kannenfeldstrasse et consacre son temps à la création de compteurs d'eau. Le côté répétitif du métier aura petit à petit raison de sa passion pour la mécanique. « Après Bâle, je suis rentré à La Tour-de-Peilz. J'ai travaillé quelque temps à Renens et j'ai rencontré mon épouse. Je commençais à me lasser de la mécanique, je ne voyais rien d'autre que des machines dans de grandes usines. Mon beau-père était ferblantier et recherchait une personne pour remplacer un ouvrier qui était parti. Je lui ai donc demandé de m'engager. »

Nous sommes au milieu des années 60. Après deux ans à accompagner le paternel de son épouse, André Dumauthioz décide d'entreprendre la formation de ferblantier-couvreur. Quatre ans plus tard, il obtient son second CFC et quitte l'entreprise. Très vite, il se lance en tant qu'indépendant et loue des locaux dans une ancienne grange désaffectée qui deviendra, quelques années plus tard, la Maison Picson. C'est au début des années 90 qu'il s'installe finalement dans ces locaux.

De père en fille

Le ferblantier a toujours souhaité garder son entreprise à taille humaine. « Je n'ai eu qu'un seul ouvrier. Lorsque je devais assumer de gros chantiers, j'engageais des temporaires. J'ai également eu la chance de former ma fille aînée, qui a obtenu son CFC dans l'entreprise familiale et a travaillé pendant 16 ans avec moi. Elles étaient deux de la volée à apprendre la profession, ma



filles et la fille d'un patron ferblantier de La Tour-de-Peilz. À l'époque (année 80), c'était totalement nouveau. Le métier était exclusivement masculin. » En 2002, le patron atteint l'âge de la retraite. Il décide de mettre un terme à ses activités professionnelles. Depuis, il occupe son temps à l'entretien et à la réfection du chalet familial sis aux Pléiades. L'atelier, quant à lui, est resté en l'état. Un espace qui lui est cher et qu'il fréquente encore ponctuellement pour bricoler. « Lorsque j'ai pris possession de l'endroit, je n'avais qu'à descendre les escaliers pour aller travailler. J'ai aimé cette proximité avec mon lieu de travail tout comme la proximité avec la clientèle de la région. »



RIVIERA POUR VOUS ESPACE D'INFO SOCIALE

À la recherche d'informations ou d'aide dans le domaine social ?

Un nouvel espace d'accueil, d'information, de conseil et d'appui social a ouvert ses portes le 30 octobre dernier au centre-ville de Vevey.

Dans le cadre de l'appel à projets « Vaud pour vous » de l'État de Vaud, l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera, le CSP Vaud et Caritas Vaud, se sont associés pour développer un projet pilote visant à faciliter l'accès à la population à des conseils sociaux et à des prestations sociales. Le nouveau lieu s'adresse en particulier aux personnes peinant à comprendre quels sont ou seraient leurs droits, comment les actionner, et ne sachant pas où s'adresser pour cela. Soutenue par le canton, la prestation est gratuite, confidentielle et ouverte à la population des treize communes de la région Riviera, dont Blonay – Saint-Légier.

Quatre demi-journées par semaine, des assistantes sociales généralistes conseillent et accompagnent au mieux les personnes pour répondre à leurs demandes et les aider à obtenir les prestations auxquelles elles auraient droit, ainsi qu'à accéder aux services compétents en la matière. Un cyber espace est, en outre, à disposition des usagers et des usagers pour faciliter, si besoin, leur accès aux moyens électroniques et leurs démarches en ligne, avec le soutien de personnes bénévoles. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer, une permanence téléphonique est également mise en place deux fois par semaine.

« Riviera pour vous », rue des Moulins 11 à Vevey. Ouvert le lundi matin et mercredi matin de 9h à 12h, le mardi après-midi de 13h à 16h et le jeudi après-midi de 15h à 18h.

Permanence téléphonique : 021 577 66 66, le lundi et mercredi de 13h à 14h, info@rivierapourvous.ch.

rivierapourvous.ch

Nos écrivains à l'honneur



Sauvé par la grâce, éd. Verone, 58 p.

Ancien basketteur de haut niveau, travaillant aujourd'hui dans l'immobilier, Claude Morard, 57 ans, est une figure familière de notre Commune. Si l'habitant de St-Légier-La Chiésaz a pris la plume aujourd'hui, c'est pour raconter son histoire, un accident de montagne qui, un jour d'hiver, a chamboulé sa vie et l'a poussé à se reconstruire...

editions-verone.ch



Un dernier verre pour la route, éd. de l'Aire, 64 p.

Il s'agit là du 7^{ème} livre du Blonaysan Philippe Erard. L'ouvrage revient sur Jean Magnin et Annelise Meier, un couple d'un certain âge. Bien qu'heureux, ils restent marqués par la disparition de leur fille Catherine, tuée dans un accident de ski. Annelise est soudainement emportée par un infarctus et Jean se retrouve seul. Ses raisons d'être s'amenuisent et l'amènent à la déchéance...

editions-aire.ch

Noël avant l'heure...

Pour la 2^{ème} année consécutive, le traditionnel Marché de Noël a pris ses quartiers dans la salle omnisports de Bahyse IV à Blonay les 1^{er} et 2 décembre derniers.

Un événement mis sur pied par le Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay, en collaboration avec la Société de Développement Blonay - Les Pléiades. Une quarantaine de stands tenus par des privés, des commerçants et artisans de la région et d'ailleurs étaient présents, pour le plus grand bonheur du public venu en nombre sur place. L'occasion d'apprécier un large choix de produits du terroir, pâtisseries maison, confectons artisanales, bougies et décorations de fêtes notamment. Retour en images.

📷 Laurent de Senarclens



Le plein de provisions pour l'Halloween du cœur !

560 kilos de marchandises ont été récoltés en faveur des Cartons du Cœur lors de la précédente édition de l'Halloween du cœur. L'événement a été mis sur pied le 31 octobre dernier au quartier des Chevalleyres, par des mamans et l'Association Pro Chevalleyres. Une trentaine d'enfants déguisés ont pris part à la manifestation qui s'est soldée par un bilan très positif. En raison des travaux sur la place du Chaudron, c'est finalement au chemin des Chevalleyres, sur le parking

couvert, que s'est tenu le briefing de départ pour les parents et les jeunes, ainsi que le moment convivial qui a suivi la récolte.





Le Père Noël sera de passage le 24 décembre

Comme le veut la tradition, il viendra distribuer des friandises aux enfants de la Commune durant la journée du réveillon. Exceptionnellement cette année, nous avons eu la chance de le rencontrer. Malgré un emploi du temps bien chargé, il a accepté de répondre à nos questions. Moments choisis.

📍 Sandra Culand

Bonjour Père Noël !

Bonjour à tous les habitants et tous les enfants de Blonay – Saint-Légier !

Merci beaucoup de consacrer quelques minutes pour répondre à nos questions. Vous serez présent chez nous le 24 décembre, comment préparez-vous cette journée ?

Mon passage dans votre belle Commune de Blonay – St-Légier nécessite bien sûr quelques préparatifs. Par exemple, il faut dénicher deux ânes au comportement compatible avec la présence des nombreux enfants et une bétailière pour les amener d'un endroit secret, situé près du pôle Nord, à un lieu perché quelque part sur les flancs des Pléiades. Il faut aussi des bénévoles pour nous aider la Mère Noël et moi à régler les derniers détails, et bien sûr, l'accord des autorités communales.

Est-ce que tous les enfants auront droit à un cadeau cette année ?

Bien évidemment, tous les enfants qui viennent à ma rencontre recevront un petit cadeau ! Celui ou celle qui récite une poésie, chante ou conte une histoire en reçoit même un second ! Cette remise de cadeaux se fait en général selon un horaire et un programme bien établis. Les cadeaux sont transportés dans un petit char, fabriqué et magnifiquement décoré par mes lutins, lequel est ravitaillé tout au long du parcours. Mère Noël se charge de la distribution. Tout le monde est invité à prendre part au cortège. Pour les plus jeunes, il y aura des boissons chaudes et du jus de pommes à disposition. Les parents ne seront pas oubliés, puisqu'un service de vin chaud maison est prévu à tous les arrêts.

Est-ce que vous, Père Noël, vous avez aussi droit à un cadeau ?

Oui, j'ai le bonheur de recevoir aussi des cadeaux. Quelle joie ! Il y a par exemple toujours quelques enfants qui me remettent spontanément leur « lolette ».

Comment faites-vous pour parler toutes les langues du monde ?

C'est impossible de parler toutes les langues du monde. Si j'en parle plus de 50, il y a tout de même certaines langues que je n'arrive toujours pas à apprendre... Lorsque je ne maîtrise pas bien le langage des enfants que je rencontre, j'ai recours à mes rennes, qui sont, eux, d'excellents traducteurs. Je peux ainsi plus ou moins me faire comprendre par tout un chacun.

Merci beaucoup de nous avoir consacré quelques minutes. On imagine que vos journées sont longues en ce moment... Y a-t-il un dernier mot que vous aimeriez adresser aux lecteurs du COMM'une info ?

Habitants de Blonay – Saint-Légier, venez nombreux à ce rendez-vous de Noël et accompagnez-nous du départ, devant le Collège de La Chiésaz à Saint-Légier, jusqu'à l'arrivée En Chaucey à Blonay. Je me réjouis de vous rencontrer !

« J'ai moi aussi le bonheur de recevoir des cadeaux »

Le parcours du Père Noël lors de sa visite du 24 décembre

14h à 14h15	Préau du Collège de la Chiésaz
14h30 à 15h15	Place de la Grande salle de St-Légier
15h45 à 16h	Devant la Maison Picson
16h30 à 17h	Quartier de Tercier
17h15 à 17h30	Quartier de Chaucey

Boissons et biscuits offerts tout le long du cortège.

Un plat de fête d'exception

Noël approchant à grands pas, nous avons sollicité Emilie et Julien Konrad-Schuler, de l'Auberge communale de St-Légier (Gault & Millau 15), pour partager avec nous une recette de fête, accessible à tous et réalisable « facilement » chez soi. À vos fourneaux, c'est parti pour la Ballotine de volaille au vieux Gruyère glacée dans son jus, accompagnée de sa mousseline de carottes et sa cuchaule dorée. Miam !

📍 Dominique Derisbourg et Sandra Culand

Emilie et Julien Konrad-Schuler nous accueillent avec un large sourire dans les locaux de l'Auberge communale de St-Légier. Sur la table, en cuisine, les ingrédients sont prêts. Volaille, carotte, morceaux de vieux Gruyère notamment attendant patiemment d'être utilisés pour cette première étape de la recette : la préparation des ballotines : « Par ballotine, on entend une pièce de viande ou de volaille, roulée et farcie avec divers ingrédients », nous explique Julien Konrad.

Préparation de la ballotine



Si dans la recette proposée, le chef indique de lever soi-même les cuisses et les suprêmes (filets) de la volaille, il précise que ce travail peut sans autre être effectué au préalable par son boucher. Prenez ensuite vos cuisses de volaille, désossez-les et hachez la chair. Ajoutez à la préparation les autres ingrédients, à savoir la carotte, coupée en petits carrés, l'ail et l'échalote hachés, l'œuf cru et le Gruyère en cubes. « Versez environ une cuillère à soupe de cognac pour la petite note boisée. N'oubliez pas de bien saler et poivrer », complète Julien Konrad. Coupez vos suprêmes en deux, tout en aplatissant bien la chair, assaisonnez le tout.



Commence alors la confection des ballotines à proprement parler. « Vous allez recouvrir délicatement vos filets d'une petite quantité de farce ». Une fois que c'est fait, posez vos filets sur du film alimentaire (une feuille par filet), refermez le film alimentaire avec un bout de ficelle ou

faire un nœud avec le film, de manière à former des petites boules de volaille, les fameuses ballotines. Pour la cuisson, rien de plus simple. Il suffit de faire bouillir une casserole d'eau, de la retirer du feu, et d'y plonger les ballotines durant 20 à 30 minutes. « Les ballotines peuvent facilement être préparées à l'avance, relève Émilie Konrad. Il est possible de les réserver au frigo, puis de les réchauffer dans la sauce à feu doux, quelques minutes avant de servir ».

Jus de volaille

Pour le jus de volaille, faites colorer dans une casserole la carcasse de volaille avec une noix de beurre, avant d'y ajouter la garniture coupée grossièrement, soit : la branche de thym et de romarin, une gousse d'ail. Ajoutez vos deux cuillères à soupe de concentré de tomate, avant de déglacer le tout au vin blanc (env. 2 dl). Versez le fond de viande et mouiller à hauteur - jusqu'à recouvrir tous les ingrédients. Un cube de volaille ou un peu d'eau font tout à fait l'affaire si vous n'avez pas de fond de viande. Il est aussi possible de commander ce bouillon très concentré auprès de votre boucher. Laissez réduire jusqu'à obtenir une consistance sirupeuse. Passez et mettez une noix de beurre frais. Au moment de servir, retirez le film alimentaire et réchauffez les ballotines à feu doux dans cette sauce.

Mousseline de carottes

Faites suer l'échalote – faites-la revenir brièvement dans un peu d'huile – avec les carottes et la pomme de terre coupée en cubes. Attention, veillez à ce que vos légumes soient bien cuits, de manière à éviter les morceaux. Mouillez à hauteur avec le fond blanc de volaille, là encore un cube de volaille ou un peu d'eau peuvent convenir si vous n'en avez pas. Mixez le tout pour obtenir une mousseline bien lisse et rectifiez la consistance avec un peu de crème, de façon à ce qu'elle soit agréable.

Cuchaule dorée

Coupez la cuchaule en grosses tranches et la tailler dans la forme voulue. La colorez ensuite au beurre dans une poêle bien chaude (faire dorer recto verso). Vous pourrez, par exemple, y poser votre ballotine dessus.

Décors

Déposez les ballotines sur une assiette. Accompagnez selon votre envie, de lamelles de carottes violettes crues, de petits légumes du marché crus ou cuits, de pousses d'herbes, une réduction de balsamique, etc. Vous pouvez également sécher les parures de vos tranches de cuchaule au four, puis une fois refroidies, les émietter et les saupoudrer de façon décorative sur votre plat.

En couple dans la vie comme en cuisine

Emilie et Julien Konrad-Schuler ont repris l'Auberge communale de St-Légier en septembre 2012, à l'âge de 22 et 26 ans respectivement. Après avoir cumulé diverses expériences comme cuisiniers dans des tables de renom, ils se sont décidés à relever ce nouveau défi : « Notre rêve était d'ouvrir notre propre restaurant. Lorsque l'opportunité s'est présentée de reprendre l'Auberge, nous n'avons pas hésité à nous présenter. Il faut dire aussi qu'Emilie a grandi ici. Notre envie est de reproduire une cuisine gastronomique et accessible, composée de bons produits. »

Aujourd'hui, le couple propose à ses clients à la fois une carte « bistrot », composée de divers plats traditionnels revisités, ainsi qu'un menu gastronomique, que l'on peut déguster à choix autour de la même table. Une formule et un savoir-faire qui semblent faire mouche puisque cette année encore, l'établissement a obtenu la note de 15 au Gault&Millau. L'an dernier, il a encore reçu le Bib Gourmand du Guide Michelin, une distinction qui récompense un très bon rapport qualité-prix.



auberge-st-legier.ch

Ballotine de volaille au vieux Gruyère glacée dans son jus, mousseline de carottes et cuchaule dorée

Recette pour 4 personnes

Ballotine, ingrédients

1 volaille de la Gruyère
1 carotte
1 échalote
2 gousses d'ail
1 œuf
100 g de cubes de vieux Gruyère
Sel, poivre et cognac

Jus de volaille

La carcasse de la volaille
2 cuillères à soupe de concentré de tomate
1 oignon
1 carotte
1 branche de thym et de romarin
1 gousse d'ail
2 dl vin blanc
Fond de viande ou eau
Beurre

Mousseline de carottes

1 petite échalote
4 carottes
1 pomme de terre
Fond de volaille ou eau
Crème 35 %
Beurre, sel et poivre



Cuchaule dorée

1 cuchaule
Beurre

Décors

Tuile de Gruyère
Lamelles de carottes
violettes crues
Petits légumes du marché
Poudre de cuchaule
Pousses d'herbes
Réduction de balsamique, etc.



LE DÉFI EST LANCÉ !

Envoyez-nous une photo de votre plat fini avec votre nom et prénom et votre adresse postale à defi-cuisine@bstl.ch.

Les photos prises seront envoyées de manière anonyme à Julien et Emilie, lesquels choisiront le plat le plus beau ou le plus réussi à leurs yeux. La personne sélectionnée recevra un bon de 50 francs à faire valoir dans l'établissement.

Le concours a lieu jusqu'au 31 décembre prochain. Que le meilleur gagne !

Près de 180 enfants ont participé au loto annuel du GCAB

Le succès a une fois encore été au rendez-vous lors du loto des enfants, organisé par le Groupement des Commerçants et des Artisans de Blonay (GCAB) le mercredi 22 novembre. Reportage en immersion à la salle de l'Ancien-Stand.

📍 Laurent De Senarclens



C'est une ambiance animée qui nous attend lorsque nous franchissons les portes du lieu. La salle bout d'excitation et l'auditoire tente tant bien que mal de rester pendu aux lèvres du crieur, Jean-Daniel Karlen. À ses côtés, l'animateur de l'après-midi, un rôle campé par Bernard Müller, s'amuse de cette énergie en rajoutant quelques notes de suspense. « À qui est-ce qu'il manque le numéro 6 ? » Quelques mains se lèvent. « Eh bien, ce n'est pas celui qui va sortir maintenant... » Et pourtant... lorsque le crieur glisse sa main dans le sac, c'est le numéro 6 qui sort : « CARTON !!! », crient plusieurs enfants dans la salle.

Une équipe motivée

Natacha Turrian est vice-présidente du GCAB. À l'instar de ses collègues du comité, elle participe à l'organisation de la manifestation et à ses préparatifs. « Nous commençons le mardi après-midi avec la mise en place de la salle et la préparation des 96 lots et nous terminons le mercredi vers 19h, par un petit apéritif après les rangements. C'est pas mal de travail, mais nous avons la chance de pouvoir compter sur une dizaine de bénévoles qui nous aident pour la vente des cartons et le rangement de la salle. »

Le loto est organisé depuis 1981 par le GCAB pour les enfants de la Commune. À voir les mines réjouies des bambins, on comprend que les organisateurs aient eu envie de

renouveler l'expérience année après année. Concernant les lots, le comité du groupement sollicite les entreprises de la région. Certaines font des dons sous forme de bons ou d'argent, d'autres offrent des prestations ou des articles. Alexandre Grandjean, président du GCAB : « Cette année encore, nous avons pu compter sur de magnifiques lots ! Nos membres et les sociétés régionales jouent bien le jeu, ce dont nous les remercions. Nous sommes également soutenus financièrement par un certain nombre de partenaires. Tout est réinvesti dans les boissons, la nourriture et les gains. »

Le sourire jusqu'aux oreilles

Eloa a 6 ans et demi. C'est la première fois qu'elle participe au loto des enfants. Accompagnée de sa maman, elle vient tout juste de remporter un carton. Un aller-retour vers la table des lots, et là voilà revenue avec une magnifique trottinette freestyle, ainsi que des bons pour une journée de ski aux Pléiades. « C'est super, je vais pouvoir aller à l'école avec et essayer le skatepark », nous glisse-t-elle. À ses côtés, sa maman, un peu envieuse, se demande si ce n'est pas elle finalement qui va l'emprunter pour se rendre au travail... Quelques mètres plus loin, en bout de table, Christine est venue accompagner ses deux petits-enfants, Leiya (6 ans) et William (3 ans). Ils sont déjà venus l'an dernier. « C'est très sympa, les enfants

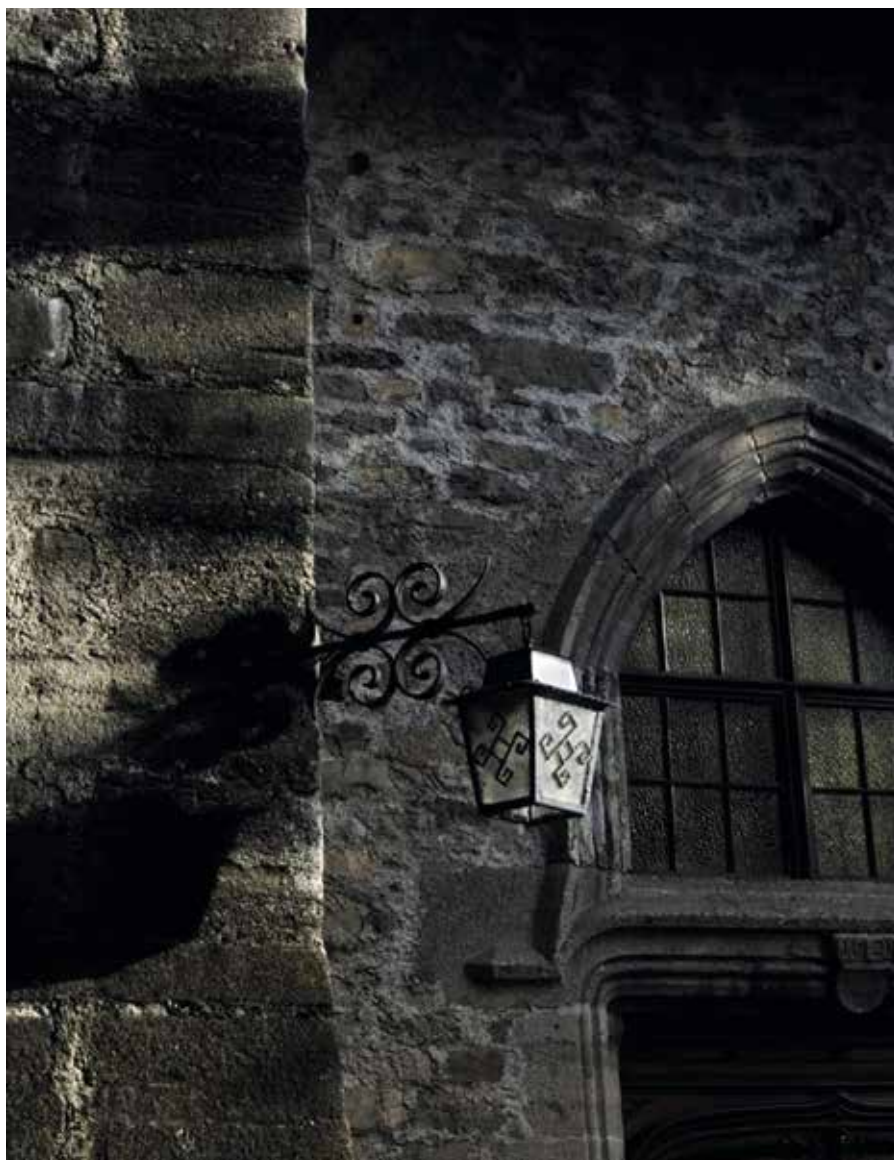


adorent ! L'ambiance est bonnarde et les lots sont beaux... » Pas le temps pour la grand-maman de nous en dire plus, le crieur a repris le tirage des numéros, tandis que le speaker fait taire la salle. Point d'orgue de la journée, la visite du Père Noël, venu expressément de sa Finlande natale pour distribuer des sachets à l'ensemble des participants. Tous les enfants repartiront ainsi gagnants...

Le coup d'œil de Lina Estoppey

Au mois d'octobre, la jeune fille de St-Légier-La Chiésaz a remporté le concours de photographie mis sur pied par l'Association Lavaux Patrimoine mondial et le Musée suisse de l'appareil photographique de Vevey. Pour le COMM'une info, elle évoque sa passion.

📷 Lina Estoppey / Margarita Castelli



La jeune fille a remporté le concours grâce à une photo représentant un candélabre de l'église de Saint-Saphorin.

« Je suis très heureuse, mais aussi un peu surprise d'avoir reçu ce prix », s'exclame d'emblée Lina Estoppey. Elle nous reçoit, en compagnie de sa maman, dans leur charmante maison située à quelques encablures de l'église de La Chiésaz. Assise à la table de la cuisine, elle tente de se remémorer les prémices de sa passion pour la photographie. L'évocation de voyages en famille lui met la puce à l'oreille. « Je crois que c'est en 2020 que j'ai commencé à prendre quelques photos. Nous étions en voyage en Corse avec

mes parents et mes frères et sœurs. Je voulais photographier les paysages, les plages, les montagnes. Je m'amusa à changer les angles et les points de vue. » Lina utilise essentiellement son téléphone portable pour réaliser ses clichés, les objectifs de dernière génération lui permettant de prendre des images d'excellente qualité.

Une initiative de sa professeure de classe

La participation au concours, elle la doit à sa professeure de classe de 9VP,



Lina Estoppey derrière son objectif.

Madame Alexa de Luca. L'enseignante, passionnée de photographie, a répondu à l'appel de l'Association Lavaux Patrimoine mondial en novembre 2022. Les élèves ont bénéficié d'une matinée d'initiation à la photographie au Musée suisse de l'appareil photographique de Vevey avec à la clé : des notions basiques sur le cadrage et l'exposition. L'après-midi, place aux travaux pratiques. Les jeunes se sont rendus sur le terrain, afin de prendre en photo la région de Lavaux. C'est à ce moment que Lina a immortalisé l'un des lampadaires de l'église de Saint-Saphorin. « Tous mes copains de classe photographiaient des paysages de la région. J'ai été attirée par le contraste des matériaux et le jeu d'ombres du lampadaire sur la façade. Je cherchais à prendre un cliché différent. » Une inspiration qui lui a valu le 1er prix du concours, une récompense qu'elle a reçue en octobre dernier de la part des membres du jury.

Garder la photographie comme passion

Parmi les sujets que Lina aime photographier figurent les paysages, les bâtiments, les fleurs et les animaux. Son chat constitue d'ailleurs une source d'inspiration intarissable : « Duchesse est trop rigolote ! J'adore la prendre en photo dans des postures différentes, la mettre en scène. » Si son envie de saisir des images n'est jamais très loin, quand on évoque la place que pourrait prendre à l'avenir la photographie dans sa vie, elle reste mesurée : « Je compte garder cela comme passion. Je ne souhaite pas nécessairement en faire mon métier. » Entre le piano, qu'elle pratique depuis plusieurs années et son intérêt pour l'archéologie, il n'est en effet pas impossible que Lina ait d'autres chats à fouetter...

Riviera Carburant Lavage SA

Pour mieux vous servir !...



Producteur
d'énergie verte

STATION - SERVICE CENTRE DE LAVAGE 7/7
Carburant -Lavage-Lift - Tunnel - Aspirateur



0800 10 10 95 www.rclsa.ch - contact@rclsa.ch
Chemin de la Veyre d'en Haut A13 - 1806 St-Légier

Création de sites internet, présence sur les réseaux sociaux

Adriana Tinajero-Bloch

079 283 82 88

www.digi-adrianabloch.ch

contact@digi-adrianabloch.ch



Digi-Adriana Bloch

Site internet personnalisé, refonte partielle ou totale,
forfait pour la mise à jour de votre site. Mise en place
de différents canaux de communication via les
réseaux sociaux.

JcB

021 943 26 05 | 079 437 07 81

info@jcb-sanitaire.ch
www.jcb-sanitaire.ch



CHAUFFAGE

successeur

Olivier Bonjour

SANITAIRE

POMPE À CHALEUR • SOLAIRE

En faisant réviser votre installation, vous préservez
l'environnement et votre porte-monnaie



Route de Brent 9 | 1807 Blonay



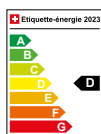
Gippa architecture

Tercier 8 | 1807 Blonay | 021 943 47 35 | info@gippa-archi.ch

LE NOUVEAU MAZDA CX-60 HYBRIDE RECHARGEABLE



6 ANS GARANTIE
MAZDA



Modèle illustré: Mazda CX-60 Homura e-Skyactiv PHEV 327 AWD, consommation 1,5 l + 23,0 kWh/100 km, CO₂ 33 g/km, efficacité énergétique D. Nouveau: garantie Mazda 6 ans/150 000 km.

mazda.ch/cx-60

Garage du Mont Pèlerin SA

ESPRIT DE FAMILLE DEPUIS 1971

Garage du Mont-Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier - La Chiésaz
Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.mazda.ch

ART OPTIQUE ST-LÉGIER

TOUJOURS LÀ POUR VOUS !



P. GRANDJEAN / M. JACOT
Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

Le Erika Hess Open revient après une année d'interruption

Annulé faute de neige l'hiver passé, ce slalom géant populaire et convivial, ouvert aux 3-90 ans, aura lieu sur la piste des Motalles, aux Pléiades, en février. Le point avec son organisatrice : la championne Erika Reymond-Hess, résidente de Saint-Légier - La Chiésaz.

📍 Laurent de Senarclens / Erika Hess Open

Cet hiver marquera la 21^e édition de la Raiffeisen Erika Hess Open aux Pléiades. Cette course est née voici 27 ans à la Fouly, en Valais. La sextuple championne du monde de 61 ans et son mari, Jacques Reymond, y tenaient un de leurs traditionnels camps d'entraînement pour jeunes skieurs prometteurs lorsque des parents leur ont lâché, pince-sans-rire : « vous faites tout pour nos gamins, mais rien pour nous... » Et la course est née de cette boutade !

le départ des tout-petits. Ses trois fistons : Fabian, Nicolas et Marco, sont des habitués de la compétition et il y a deux ans, sa petite-fille y a participé pour la première fois. L'épreuve compte deux parcours. Un pour les tout jeunes enfants et l'autre, plus long, pour tous les autres. « Enfant, le skieur professionnel Daniel Yule lui-même a fait ses premiers pas en compétition sur l'Open. Il en parle d'ailleurs souvent en interview », s'amuse Erika Reymond-Hess.



**RAIFFEISEN
ERIKA HESS OPEN**
www.erikahessopen.org



Erika et feu son mari Jacques Reymond ont eu l'idée de lancer leur course il y a 27 ans.

Ouverte à tous les skieurs de 3 à 90 ans, l'Erika Hess Open est une épreuve populaire, où la convivialité a plus d'importance que la performance. « Il n'est pas rare que des parents participent avec leurs enfants, voire même qu'ils se tirent la bourre, tout cela dans la bonne humeur, relève Erika Hess. L'objectif est aussi de semer des graines de compétition qui germeront peut-être un jour chez certains enfants, lesquels représentent les trois quarts des concurrents. »

Inscriptions jusqu'au 29 janvier

La résidente de Saint-Légier - La Chiésaz joue traditionnellement les ouvreuses sur le slalom et donne

L'Open compte trois étapes. La première aura lieu aux Pléiades le samedi 3 février (report envisagé au 24 en cas de manque de neige), la seconde le mercredi 14 février aux Diablerets et la dernière le dimanche 10 mars à La Fouly. Le slalom géant des Pléiades se disputera comme d'habitude sur la piste des Motalles dès 10h30 avec arrivée à proximité du parking. Le délai d'inscription en ligne est fixé au 29 janvier à 18h. Aucune inscription sur place ne sera possible. Le coût de participation est de 20 francs pour les coureurs né entre 1934 et 2007. Les autres personnes bénéficient de la gratuité, y compris le trajet en train sur la ligne Vevey-Les Pléiades. « Il y

aura une petite restauration sur place et les enfants pourront se faire grimer avant d'entrer en piste », relève Erika Reymond-Hess. Un docteur-clown de la Fondation Théodora sera également présent pour égayer les cœurs.

« En mémoire de Jacques »

L'épreuve a ses fidèles, à l'instar de l'ancienne Conseillère d'État Jacqueline de Quattro ou de l'ancienne grande championne de ski Lise-Marie Morerod. Le comité d'organisation, présidé par Jean-Daniel Karlen, est également le même depuis le départ. L'épreuve, dont le budget pour l'étape des Pléiades s'élève à 12'000 francs, est sponsorisée par la Banque Raiffeisen, qui lui prête son nom au passage. Chaque participant repart avec un pin's souvenir et de petits cadeaux, tandis que les gagnants décrochent de beaux prix.

Annulée l'hiver passé, faute de neige, et en 2020 à cause de la crise sanitaire, l'épreuve célébrait ses 20 ans aux Pléiades en 2022, en présence d'Adolf Ogi. Pour Erika Reymond-Hess, l'Open est important aussi. Il représente un lien qui la relie encore à son mari Jacques, décédé du COVID en mars 2020. « Jacques et moi avons tout fait ensemble et je tiens à conserver l'esprit de convivialité et de plaisir de notre Open en sa mémoire », conclut la Nidwaldienne de naissance, en souriant.

La saison de ski commence bientôt !

Le domaine skiable devrait ouvrir dès le samedi 16 décembre prochain et le domaine nordique probablement un peu avant. Le point avant un début de saison très attendu.

📷 Blake Production



Le domaine de ski de piste des Pléiades devrait ouvrir le 16 décembre et fermer le 10 mars.

L'hiver passé, la saison de ski avait été en demi-teinte du côté des Pléiades, en raison du manque de neige. Les cinq remontées mécaniques n'avaient pu fonctionner que 31 jours au total (mais de suite) contre 75 l'hiver précédent, avec plusieurs interruptions. À l'orée de la saison 2023-2024, Yves Gründisch, directeur de l'école de ski locale, se veut plus optimiste. « Une dizaine de centimètres de neige ont brièvement blanchis nos pistes dès novembre et cela incite à penser que nous ne vivrons pas une seconde année horribilis de suite... » veut croire le professionnel, lequel a une vingtaine de moniteurs sous ses ordres.

Changement de présidence et de tarifs

« L'ouverture théorique du domaine skiable est prévue pour le samedi 16 décembre si l'enneigement le permet et se terminera le 10 mars », rappelle de son côté Sébastien Dumusque. Tout en ayant activement préparé cette prochaine saison, le président de la Coopérative des Pléiades, qui gère le domaine, a quitté ses fonctions le 6 décembre après 14 ans au sein du Conseil d'administration, dont 7 à la présidence. Son successeur sera élu lors de l'assemblée générale ce même jour. Notons aussi qu'en fin de saison,

le chef d'exploitation de la station, Frédéric Cochard, partira à la retraite, après plus de 35 années de bons et loyaux services.

Au rayon des nouveautés, il y en a finalement une seule de notable cette année. Elle concerne les tarifs... « Inchangés depuis deux décennies, ils vont légèrement augmenter cet hiver en raison de l'augmentation de la TVA », révèle Sébastien Dumusque.

Un cours de ski reviendra à 2 francs de plus qu'auparavant, ce qui devrait se révéler assez indolore pour les clients. Cinq jours de cours à 5h l'un reviendront ainsi à 285 francs, train compris, et à 190 francs sans le train. Le forfait journée enfant incluant 5h de cours collectif reviendra à 69 francs. Cinq demi-jours de cours de 2h30 l'un reviendront ainsi à 234 francs train compris et à 140 francs sans le train. Et enfin, au jardin des neiges, cinq fois 1h30 de cours coûteront 130 francs et un unique demi-jour de cours 28 francs.

Au vu de son succès, le forfait permettant à une famille de cinq de skier à la journée pour seulement 52 francs, trajet en train compris, sera reconduit cette année. « Les initiations au land art, les journées de découverte de la nature, les initiations au golf, à la luge ou à la recherche avec un détecteur de victimes d'avalanche, démarrées avec succès l'hiver passé, devraient être organisées à nouveau les jours où le ski ne sera pas possible », précise Yves Gründisch. Notons que les locations de raquettes à neige se feront directement par l'école de ski comme l'an dernier. Cette discipline rencontre un joli succès populaire depuis ces dernières années, surtout pendant les fêtes de fin d'année.

Respecter les pistes tracées...

Les chemins des lanternes seront mis sur pied les vendredis et samedis



Le forfait permettant à une famille de cinq de skier à la journée pour seulement 52 francs, trajet en train compris, sera reconduit.



soir : un moment magique au clair de lune et à la lumière de sa chandelle, se concluant avec une goûteuse fondue en altitude. Côté ski de fond, « l'ouverture du domaine se fera dès que les conditions d'enneigement le permettront, soit vraisemblablement courant décembre », relève Daniel Kraehenbuhl, président de l'Association pour les pistes de fond des Pléiades. Les trois boucles de 3,5 km, 5 km et 10 km du domaine nordique, très techniques et partant du parking des Motalles, n'ont été ouvertes que 40 jours l'hiver passé. Près de 5'000 francs de forfaits avaient été vendus alors. La quasi-intégralité de cette somme a été réinvestie dans l'entretien des pistes et des machines, via la Coopérative des Pléiades avec laquelle la collaboration est étroite depuis une dizaine d'années.

Le coût des forfaits n'a pas changé pour 2023-2024. Il revient à 100 francs pour la saison en Suisse romande et à 160 francs pour toute la Suisse. Le forfait journée coûte, lui, 10 francs. Notons que le 2 janvier, les pistes seront accessibles gratuitement, tandis que le 7 janvier, l'école de ski organisera une initiation au ski de fond gratuite. À 86 ans, Daniel Kraehenbuhl bouclera sa dernière saison à la présidence de l'association, après un demi-siècle d'activité. Il invite promeneurs à pied, en raquette ou avec chien à bien respecter les signalisations et à ne pas évoluer sur les pistes nordiques tracées mais sur les pistes promenades ad hoc...



À fond les manettes !

Soni Favez, 14 ans, a terminé la saison du championnat suisse de course de modélisme amateur sur la 3^{ème} marche du podium. Un résultat qui lui permettra de concourir dans la catégorie « expert » en 2024. Décryptage de cette discipline en sa compagnie.

📍 Famille Favez



« J'ai eu ma première télécommande dans les mains à l'âge de 5-6 ans. »

Le jeune Tyalo nous donne rendez-vous dans le magasin de modélisme de son père (Swiss RC Protech), situé dans une halle adjacente au garage familial dans la zone industrielle Rio Gredon. Au moment de pénétrer dans les lieux, de nombreuses voitures et buggy radiocommandés nous font de l'œil, l'air de rien. Le plongeon dans l'enfance est immédiat et on comprend aisément que cette passion, d'abord pratiquée par son père, Gaël Favez, ait contaminé le jeune Soni. « Je me souviens avoir eu une première télécommande dans les mains vers l'âge de 5 ou 6 ans, nous explique-t-il. J'ai d'abord appris à piloter des 4 roues puis, vers l'âge de 9 ou 10 ans, j'ai appris à manier des avions télécommandés. »

2018 : les débuts en compétition

Soni effectue ses premières courses indoor (dans des salles) en 2018. L'objectif premier est de se faire la main et de prendre du plaisir. Deux



Également passionné de modélisme, le père de Soni, Gaël Favez, l'accompagne sur les circuits.

ans plus tard, il remporte le championnat suisse junior : un titre qui lui permet de gravir un nouvel échelon et d'intégrer en 2022 le championnat suisse TT 1/8 (TT pour tout-terrain et 1/8 pour l'échelle des véhicules).

SWISS RC
PROTECH

A vos agendas !

Le RC Club Riviera (Club de véhicules radiocommandés fondé par Gaël & son comité de passionnés)

La première année lui permet de découvrir les circuits et le format des courses, qui ont lieu sur un week-end complet. « Chaque course réunit 12 pilotes, détaille le jeune homme, qui effectue, en parallèle à sa passion, sa scolarité obligatoire en 10H au sein de l'établissement de Blonay – Saint-Légier. Le samedi matin, il y a les essais. Le samedi après-midi, il y a les qualifications. Les 16 premiers sont directement qualifiés pour les demi-finales, les autres doivent s'affronter lors de quarts de finale ».

En catégorie amateur, une soixantaine de pilotes s'affrontent lors des 6 manches que compte le championnat suisse. La grande majorité des compétitions se déroule sur des circuits en Suisse romande, une manche a lieu en Italie. Le classement final se base sur le cumul des 5 meilleurs résultats des pilotes. « Cela nous laisse un joker, relève le jeune pilote. Il arrive

souvent que nous cassions une pièce. Dans ce cas, c'est l'abandon, et on ne marque pas de points. » Une infortune que Soni n'a pas connue en 2023, lui qui a couru les 6 finales et dont le moins bon résultat est une 8^{ème} place.

organise 3 week-ends de découverte de la pratique du modélisme en salle. Les événements auront lieu sous la Halle de Praz-Dagoud à St-Légier. Les dates ont déjà été arrêtées : 6 & 7 avril 2024, 6 & 7 juillet 2024, 26 & 27 octobre 2024. L'occasion de découvrir cette passion qui s'adresse à tous.

L'importance des réglages et du matériel

Le côté ludique de la discipline pourrait presque nous faire oublier ses aspects techniques et mécaniques. Si l'on conçoit assez aisément qu'il faille une certaine dextérité pour manier ces petits bolides, le profane pourrait sous-estimer l'importance des réglages des véhicules et la minutie qu'ils demandent. « Sur une piste en terre, le type de pneus, la dureté des amortisseurs et la hauteur du véhicule peuvent avoir beaucoup d'influence sur le comportement du buggy. C'est assez fin... Heureusement, je peux compter sur les coups de main de mon père et de Jérémy Pittet, un pilote de



notre team « Swiss RC Protech ». Ils m'aident à trouver les bons réglages. » La flamme n'est pas prête de s'éteindre chez Soni qui se projette déjà dans le championnat suisse 2024, en catégorie « expert » cette fois-ci. En comparant les temps de ses courses en 2023 avec ceux de la catégorie supérieure, il pense pouvoir rapidement intégrer le top 10 de la catégorie reine. Une nouvelle motivation pour l'adolescent qui, en plus de se frotter à l'élite, se mesurera à son père qui concourt également à ce niveau. Un duel qui risque fort de faire des étincelles sur la piste... et peut-être aussi en dehors...

swissrcprotech.ch



Bravo au champion !

À 35 ans, Sébastien Buemi continue d'étoffer son magnifique palmarès dans les sports automobiles. Le pilote vaudois et habitant de St-Légier-La Chiésaz a remporté le championnat du monde d'endurance FIA 2023 pour la 4^{ème} fois après 2014, 2019 et 2022. Il a décroché ce titre mondial après sa victoire aux huit Heures de Bahreïn, dernière manche du championnat. Un succès qu'il a obtenu en compagnie de ses coéquipiers de l'écurie Toyota Gazoo Racing : Brendon Hartely et Ryo Hirakawa.

Gym&Rando seniors Blonay - Saint-Légier



Sorties gym pour les seniors

Dès le 9 janvier prochain, la Gym & Rando seniors de Blonay – Saint-Légier met sur pied, un mardi sur deux, une promenade d'environ 1h30 pour les seniors (hommes et femmes) de la commune ou alentours. Le départ est donné devant la gare de Blonay-Chamby à 13h30. Les personnes intéressées à se joindre au groupe peuvent s'annoncer par sms au 079 359 03 35.



Bilan positif pour le défi Cyclomania 2023

Le jeudi 12 octobre dernier a marqué la fin officielle du défi Cyclo-

PUMPTRACK MOBILE du canton de Vaud

Accès libre et gratuit
du 10 janvier au 28 février 2024
Enfants sous surveillance des parents

LIEU
Halle de Praz-Dagoud
Chemin de Pargires 11,
1806 St-Légier-La Chiésaz

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi
14h00 - 17h30
Samedi - dimanche
11h00 - 17h30

RÈGLEMENT
Port du casque obligatoire
Engins motorisés interdits

Aménagement d'un espace de rencontre cosy pour toutes et tous sous la halle




Le pumptrack mobile est de retour !

Après un premier essai l'an dernier, l'installation mobile sera à nouveau à disposition des vélos, des trottinettes, des BMX ou des planches à roulettes à la Halle de Praz-Dagoud à St-Légier-La Chiésaz, dès le 10 janvier et jusqu'à la fin février, tous les jours. Bonne nouvelle cette année : un coin « cosy » sera aménagé pour les parents avec canapés, tables et bancs aussi pour les enfants.

Pour rappel, le pumptrack est ouvert à toutes et à tous. L'entrée est libre. Les horaires sont les suivants : du lundi au vendredi de 14h à 17h30 et les week-ends, de 11h à 17h30.



mania 2023 de Blonay - Saint-Légier. Durant le mois de septembre, les 230 personnes inscrites sur le territoire communal ont parcouru près de 15'855 km à vélo ou à pied, ce qui place notre commune au huitième rang du classement général. Merci à nos ambassadeurs et ambassadrices de la mobilité douce qui ont également contribué au développement de notre futur Plan directeur communal des mobilités !

CAR POINT CAR



LES MAITRES CARROSSIERS

VOTRE CARROSSERIE TOUTES MARQUES À ST-LÉGIER

AIGLE Rte d'Ollon 56 +41 24 466 60 80 | ST-LÉGIER Ch. de la Veyre-d'en-Haut A4 +41 21 510 20 40 | CHAVORNAY Rte d'Yverdon 24 +41 24 441 42 83 | www.carpointcar.ch

Saint-Légier



**Eveil aquatique parent-bébé
Natation enfant et adulte
Aquaphobie - Aquagym**

www.aquadelphine.ch

CITROËN 



5 ANS GARANTIE CITROËN

NOUVELLE È-C4 X 100 % ÉLECTRIQUE
La puissance du calme.

citroen.ch

Nouvelle Citroën ë-C4 X Electric 136 ch Shine; Garantie 5 ans/100 000 km (au premier terme échu) offerte; Consommation totale 15 kWh/100 km; émissions de CO2 0 g/km; catégorie d'efficacité énergétique A. AC Automobile Schweiz AG se réserve le droit de modifier sans préavis les données techniques, les équipements et les prix.



Garage du MONT Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier - La Chiésaz
Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.ch

Karlen 

Maçonnerie | Génie civil SA 

Nos bureaux et dépôts se situent désormais

**Route Industrielle 2
1806 Saint-Légier**

Case postale 9
1807 Blonay
021 943 14 42
www.karlen-blonay.ch



Conseil et analyses pour toute question concernant la prévoyance santé

AXA Agence Blonay-St-Légier-La Chiésaz
Corinne Morerod
Route du Village 13, 1807 Blonay
021 943 34 43, 079 213 31 47
corinne.morerod@axa.ch

EMYX 

INGENIEURS CIVILS SA

Rte des Deux-Villages 47 | 1806 St-Légier
+41 21 943 63 73 | info@emyx.ch | www.emyx.ch

Un espace pour parler de la périnatalité

Aline Forgerit est infirmière spécialisée en santé mentale et en périnatalité. Installée depuis début octobre à la route des Deux-Villages à St-Légier - La Chiésaz, elle offre un cadre où toute personne peut aborder les nombreuses questions que suscitent le projet, l'arrivée ou le deuil d'un enfant.

📍 Laurent de Senarclens

La sensibilité d'Aline Forgerit et son engagement à soutenir les parents sont palpables dès nos premiers échanges. Une envie qui résulte d'un parcours professionnel riche et divers. La Vendéenne d'origine a d'abord suivi une formation d'infirmière à la Haute École de santé de Fribourg. Elle y a obtenu son Bachelor en soins infirmiers. À la fin de ses études, retour dans la région de Nantes où elle exerce successivement dans le secteur de la néphrologie (maladies rénales), le don du sang, puis celui des addictions.

À l'écoute des patients

Ces premières expériences professionnelles lui font prendre conscience de l'importance de l'aspect mental dans la santé au sens large. « Je me suis rendu compte à quel point l'aspect relationnel avec les patients était primordial, comment le fait d'être à leur écoute et d'offrir un lieu pour déposer leurs inquiétudes et leurs douleurs pouvait prendre une place importante dans leur processus de guérison. »

Vers 2014, lorsqu'elle ressent à nouveau l'appel de la Suisse, elle se dirige logiquement vers des domaines où l'aspect psychique revêt une part prépondérante : en EMS d'abord, en psychiatrie à la Fondation de Nant pendant 5 ans et enfin, comme coordinatrice d'un projet pour Médecins du Monde Suisse, dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins pour les personnes sans-abri sur le canton de Vaud.

Briser les tabous liés à la périnatalité

L'infirmière ne s'en cache pas, ses expériences de jeune maman ont été difficiles. Il y a une dizaine d'années, alors qu'elle cherche du soutien, elle constate un vide



« J'ai moi-même vécu une expérience traumatique. »

dans la prise en charge des femmes vivant une expérience traumatique en lien avec la périnatalité. « J'évoque volontiers mon expérience personnelle, car je pense qu'elle peut résonner chez certaines femmes. J'ai moi-même vécu une fausse couche et un accouchement traumatique. Lorsque j'ai cherché de l'aide à l'époque, j'ai constaté que les professionnels qui traitaient cette problématique étaient peu nombreux. »

Aline Forgerit trouve finalement de l'aide auprès de l'Association (Re)naissances (re-naissances.com), dont elle devient membre en 2016, avant d'intégrer le comité. La structure permet à des jeunes parents en proie à des difficultés dans leur parcours périnatal d'échanger avec d'autres en présence de membres de l'association. « J'ai pris conscience que je n'étais pas un cas isolé. » C'est ainsi que de fil en aiguille est venue l'idée d'ouvrir à son tour un espace où accueillir les personnes autour de ces questions.

Une bouffée d'oxygène

« Je souhaite offrir une écoute plus personnalisée dans un cadre sécurisant et bienveillant. J'ai conscience de la

dureté du quotidien pour les couples à qui on demande d'être performant sur tous les tableaux. Mon cabinet est un lieu de respiration, une bouffée d'oxygène. » L'infirmière souligne le besoin d'être entendu, reconnu et de pouvoir déposer un vécu. « Ce qui tourne autour de la naissance est souvent banalisé, tabouisé, parfois même par certains professionnels de la santé. » Son expérience en institution et sa connaissance du réseau lui permettent également d'orienter vers d'autres professionnels si nécessaire. Elle collabore déjà notamment avec des sages-femmes, des médecins généralistes, des gynécologues et des pédiatres. Aline Forgerit reçoit le lundi, le mardi et le vendredi entre 9h et 17h. Les prises de rendez-vous se font par l'application « one doc ». Ses prestations sont prises en charge par l'assurance maladie de base.

Informations complémentaires et rendez-vous :

alinearforgerit.ch



Le nouveau verre progressif Varilux® XR series™ d'Essilor disponible chez Art'Optique St-Légier

Téléphones portables, ordinateurs, conduite... Les médias modernes nous obligent à traiter énormément d'informations visuelles. Par exemple, nos yeux effectuent environ 100 000 mouvements par jour. A cause de ces exigences très élevées, les verres progressifs standards atteignent leurs limites, particulièrement pour le travail de bureau.

Essilor innove en proposant une nouvelle génération de verres progressifs : le Varilux® XR series™.

Basés sur un système de modélisation utilisant plus d'un million de points de données et associés à une intelligence artificielle comportementale, ces verres révolutionnaires proposent de nombreux avantages : Netteté instantanée, même en mouvement, adaptation très rapide au système progressif et augmentation de 25 % de la largeur du champ de vision de près*.

Associés aux traitements et matériaux les plus modernes comme la protection contre la lumière bleue, des antireflets multicouches, un traitement hydrophobe/antistatique et une couche durcie ultra-résistante, ces verres ont tout pour devenir vos meilleurs compagnons visuels.

Pascal Grandjean et Martial Jacot, les deux patrons associés et amis nous gratifient de quelques informations supplémentaires. Comme le souligne Martial Jacot, en tant que professionnels de l'optique, nous apprécions la technologie et l'innovation et Essilor est à la pointe en matière de recherche et développement. De ce fait, les produits proposés sont avant-gardistes et innovants, ce qui nous permet de nous distinguer de la concurrence. Évidemment ça nous oblige à investir dans du matériel Hi-Tech et à faire de la formation continue, mais le jeu en vaut la chandelle.



En outre, ces verres sont totalement Swiss made et sont proposés sans supplément de prix par rapport à l'ancienne génération Varilux® X series™. Ils représentent vraiment la solution idéale pour les gens actifs avec des exigences visuelles élevées, analyse Pascal Grandjean.

Cerise sur le gâteau, notre magasin a eu la chance d'être choisi par Essilor Suisse pour figurer dans leur vidéo de présentation officielle mettant en avant la fabrication locale des verres. Le shooting s'est déroulé en juin dans notre magasin et nous faisons avec Céline, notre employée, une brève apparition dans le petit film. Si vous êtes curieux, le QR code ci-joint vous mènera à la vidéo. Nous resterons modestes, nous ne sommes pas des stars.



50
CHF

ART'OPTIQUE
ST-LÉGIER

BON DE 50.- À FAIRE VALOIR
SUR UNE PAIRE DE VERRES PROGRESSIFS
DE LA GAMME VARILUX®

non cumulable avec d'autres offres ou forfait, validité 31 mars 2024

WWW.ARTOPTIQUESTLEGIER.CH

Le cabinet « Da You » a investi ses nouveaux locaux

Depuis une dizaine d'années, Geneviève Crevoisier offre à sa patientèle des soins de médecine traditionnelle chinoise. En avril dernier, elle a pris possession de nouveaux locaux à la route du village 10 à Blonay. Un espace plus spacieux qui lui offre de nouvelles perspectives.

📍 Laurent de Senarclens



« J'ai toujours eu de l'affinité avec la médecine chinoise. »

Les lieux se veulent calmes et épurés. Les senteurs d'encens et la musique douce nous invitent immédiatement à nous détendre et à prendre soin de nous. Prendre soin des autres, Geneviève Crevoisier le fait depuis de longues années. Celle qui a d'abord exercé comme infirmière pendant près de 25 ans a donné à sa carrière un nouveau tournant en 2010. Passionnée depuis l'enfance par l'Asie et par sa culture, elle opte pour une formation en médecine traditionnelle chinoise à l'Institut Liang Shen à Genève. « J'ai toujours eu de l'affinité avec la médecine chinoise. Ma mère se faisait soigner par l'acupuncture. À un moment, j'ai souhaité élargir ma conception de l'Être humain, la rendre plus globale, plus holistique. Je sentais qu'il s'agissait d'une méthode complémentaire à la vision parfois restreinte du corps et de la santé défendue par la médecine occidentale. »

Une panoplie d'outils thérapeutiques

La thérapeute dispose d'une boîte à outils bien fournie. Auriculothérapie (acupuncture auriculaire), huiles essentielles, ito-thermie (soins par la chaleur), Gua Sha (massage corporel avec une lame qui favorise l'élimination des toxines), pharmacopée chinoise (traitement par les plantes), massage au moxa (réchauffement des points d'acupuncture), massage Tui Na et bien sûr acupuncture traditionnelle sont

autant de méthodes visant à rééquilibrer les énergies du corps. Le traitement des allergies figure aussi parmi les prestations qu'elle propose, tout comme la diététique qu'elle aborde en tenant compte de l'aspect émotionnel de l'alimentation. « En nutrition, mais aussi de manière générale, je constate que l'aspect émotionnel revêt une importance considérable. Le corps, l'esprit, les émotions se complètent et sont liés », poursuit la guérisseuse.

Une nouvelle énergie

Le déménagement n'était pas forcément prévu. La professionnelle a dû

quitter son ancien cabinet situé il y a quelques mois encore à une centaine de mètres de là. « Ce nouvel espace m'offre la possibilité de développer mon activité et de proposer de nouvelles prestations de soin. » Une chambre avec une table de massage est par ailleurs à disposition d'un masseur ou d'un thérapeute qui souhaiterait partager l'espace. « Les lieux sont grands. J'ai la possibilité d'accueillir un, voire deux professionnels. Cela peut constituer une belle opportunité pour des personnes qui décideraient de se lancer comme indépendant. Idéalement, je souhaiterais collaborer avec des collègues partageant la même énergie et dont la spécialité permettrait de compléter une prise en charge globale. »

Depuis peu, Geneviève Crevoisier propose aussi des cours certains samedis. Ils s'adressent au grand public et/ou à d'autres professionnels. Des formations qui permettent à la guérisseuse de maintenir et d'approfondir ses connaissances. La qualité de son bagage professionnel est d'ailleurs reconnue par les labels ASCA & RME. Ses prestations sont remboursées par les assurances complémentaires.

Informations et prise de rendez-vous :

mtc-blonay.ch ou 079 445 46 53



DÉCEMBRE

Tous les vendredis / 8h -12h Marché villageois de Blonay

Excepté le vendredi 29 décembre
Place du Village
Blonay

Vendredi 15 / 20h Concert de Phanee de Pool

Organisation : Société pour
le Développement de St-Légier
La Chiésaz - Grande Salle « Le Grammont »
St-Légier - La Chiésaz

Judi 21 / 15h30 Mots et merveilles, contes d'hiver

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Chemin de Bahyse 2
Blonay

Samedi 23 / 16h Noël œcuménique des enfants

Saynète jouée par les enfants : Quelle nuit !
Paroisse évangélique réformée Blonay –
Saint-Légier
Église de La Chiésaz
St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 24 / après-midi Tournée du « Père Noël »

de 14h à 17h30 dans les rues de
St-Légier-La Chiésaz et Blonay

Dimanche 24 / 16h Noël œcuménique des enfants

Saynète jouée par les enfants : Quelle nuit !
Paroisse évangélique réformée Blonay –
Saint-Légier
Église de La Chiésaz
St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 24 / 23h Culte de la Veille de Noël avec Cène

Participation de Charlotte Schneider
à la flûte à bec et au traverso
Église de La Chiésaz
St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 24 / 23h Messe de Minuit

Notre Dame
Rue des Chenevières 6
Vevey

Lundi 25 décembre / 17h30 Les Concerts de la Chiésaz

Concert de Noël
Église de la Chiésaz
St-Légier - La Chiésaz

JANVIER

Tous les vendredis / 8h -12h Marché villageois de Blonay

Excepté le vendredi 5 janvier
Place du Village
Blonay

Samedi 6 / 20h Loto

Ski Club de Blonay
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Mardi 9 / 13h30 Promenade d'hiver

Gym & Rando Seniors (mixte)
Gare du Blonay - Chamby
Blonay

Du mercredi 10 au mercredi 31 Lu - ve : 14h-17h30

Sa - di : 11h-17h30

Pumptrack mobile

Ouvert à toutes et tous, entrée libre
Halle de Praz-Dagoud
St-Légier - La Chiésaz

Lundi 15 / 15h-19h Don du sang

Aula du Collège de Bahyse
Blonay

Samedi 20 / 20h Spectacle : Lapp & Simon « Les Curistes »

Organisation : Société pour
le Développement de St-Légier
La Chiésaz - Grande Salle « Le Grammont »
St-Légier - La Chiésaz

Mardi 23 / 13h30 Promenade d'hiver

Gym & Rando Seniors (mixte)
Gare du Blonay-Chamby
Blonay

FÉVRIER

Tous les vendredis / 8h -12h Marché villageois de Blonay

Place du Village
Blonay

Jusqu'au mercredi 28 Lu - ve : 14h-17h30

Sa - di : 11h-17h30

Pumptrack mobile

Ouvert à toutes et tous, entrée libre
Halle de Praz-Dagoud
St-Légier - La Chiésaz

Vendredi 2 Raiffeisen Erika Hess Open

Inscription individuelle par vos soins sur :
erikahessopen.org
Les Pléiades

Vendredi 2 et samedi 3 / 20h15 Concert annuel 2024

Société de Musique de Saint-Légier
La Chiésaz - Grande Salle « Le Grammont »
St-Légier - La Chiésaz

Samedi 3 / 9h30-10h30 Né pour lire

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Chemin de Bahyse 2
Blonay

Lundi 5 / 19h30 -22h Remise du label Cité de l'énergie – Rénovation bâtiments

La Chiésaz - Grande Salle « Le Grammont »
St-Légier - La Chiésaz

Mardi 6 / 13h30

Promenade d'hiver
Gym & Rando Seniors (mixte)
Gare du Blonay - Chamby
Blonay

Samedi 10 / 20h

Loto
Les Amis du Tir
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Mardi 20 / 13h30

Promenade d'hiver
Gym & Rando Seniors (mixte)
Gare du Blonay - Chamby
Blonay

Judi 22 / 15h30

Mots et merveilles, contes d'hiver
Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Chemin de Bahyse 2
Blonay

Retrouvez toutes les dates sur : blonay-saint-legier.ch/agenda

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Mardi 30 janvier / 20h

Mardi 27 février / 20h

Mardi 26 mars / 20h

Ouvertes au public, les séances
ont lieu à Blonay, à la Grande
Salle de l'Ancien-Stand.

Un grand merci !

La fin de cette année 2023 est l'occasion pour l'ensemble du personnel de la Maison Picson de remercier chacune et chacun de sa participation à nos activités, que ce soit l'un des cours proposés, un camp, une activités ados, une fête...! Nous nous réjouissons d'ores et déjà de reprendre en 2024 et vous proposons dès à présent de réserver la date du samedi 2 mars 2024, puisque nous fêterons, à cette occasion, les « 20 ANS DE LA MAISON PICSON » ! Un programme spécifique des animations de ce mois de mars sera spécialement diffusé pour l'occasion.

Opération « Solidarité Jouets 2023 »

La fin d'année approche à grand pas, voici le moment de relancer une collaboration solidaire et précieuse. A l'image de ces dernières années, la Maison Picson collectera les jouets pour les familles défavorisées de notre région. Les jeux et jouets en bon état devront être préparés dans des cabas ou sacs individuels. Ils pourront être déposés dans la cabane de la Maison Picson du mercredi 13 au mercredi 20 décembre, de 8h30 à 18h.



Collecte pour « Solidarité Jouets ».

Nax 2024 - 3 et 4 février

Week-end à ski pour skieuses et skieurs autonomes

L'équipe d'animation recharge les skis et prévoit une expédition à Nax du samedi 3 au dimanche 4 février 2024. Allez, joins-toi à nous, et allons dévaler les pistes de ce super domaine. Parles-en à tes ami.e.s et inscris-toi !

Le coût est de 210 francs (175 francs avec Magic Pass) : abonnement, trajets, accompagnement, hébergement, repas et cotisation de membre 2024 compris. Inscriptions et renseignements : 021 564 03 80 ou maisonpicson@bstl.ch



Week-end à ski.

Les activités du mercredi après-midi - sur inscription

- Mercredi 20.12.23 : Picson'Fiesta Noël 6-12 ans
- Mercredi 10.01.24 : Picson'Pass 9-12 ans – Sortie patinoire
- Mercredi 17.01.24 : Picson'Loisirs 6-8 ans – Poterie
- Mercredi 24.01.24 : Picson'Pass 9-12 ans – Jeux de société
- Mercredi 31.01.24 : Picson'Loisirs 6-8 ans – Chandeleur
- Mercredi 07.02.24 : Picson'Igloo 6-12 ans – Igloo et luge



Tournoi d'échec, mercredi 29 novembre dernier.

« Save the date »

Samedi 2 mars 2024: Journée officielle 20 ANS de la Maison Picson.



Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard.



Activités enfants-seniors à l'EMS Les Rosiers.

Chez l'Horloger ^{Sàrl}

Tout ce qui fait TIC-TAC se répare
et se vend Chez L'Horloger à Blonay.

Route du Village 7

1807 Blonay

horloger@hotmail.com

021 943 33 43

078 859 13 15

www.chez-l-horloger.ch



Z.I. Rio Gredon
1806 St-Légier

Jean-Luc EMCH

jle@carrosseriedurondpoint.ch

Tél. 021 943 40 63



Au cœur du fromage

Laiterie Blonay

Horaires d'ouverture

Lu - Ve : 7h30 - 12h / 14h - 18h30

Sa : 7h30 - 17h non-stop

Route du Village 17 – 1807 Blonay – Tél. 021 943 12 38

AVEC VOUS, POUR UN EFFET

WOW!!!

CRÉATIONS GRAPHIQUES

logo, identité visuelle, imprimés,

depuis plus de 15 ans.



Marianne Jaquet - 076 319 01 89 - nectardesign.ch



Emil Frey St-Légier

Pour tous les goûts et tous les budgets. Soyez les bienvenus.

**Marques
Emil Frey St-Légier**

Kia, Mitsubishi, Subaru,
Suzuki, Toyota
Service: DFSK

